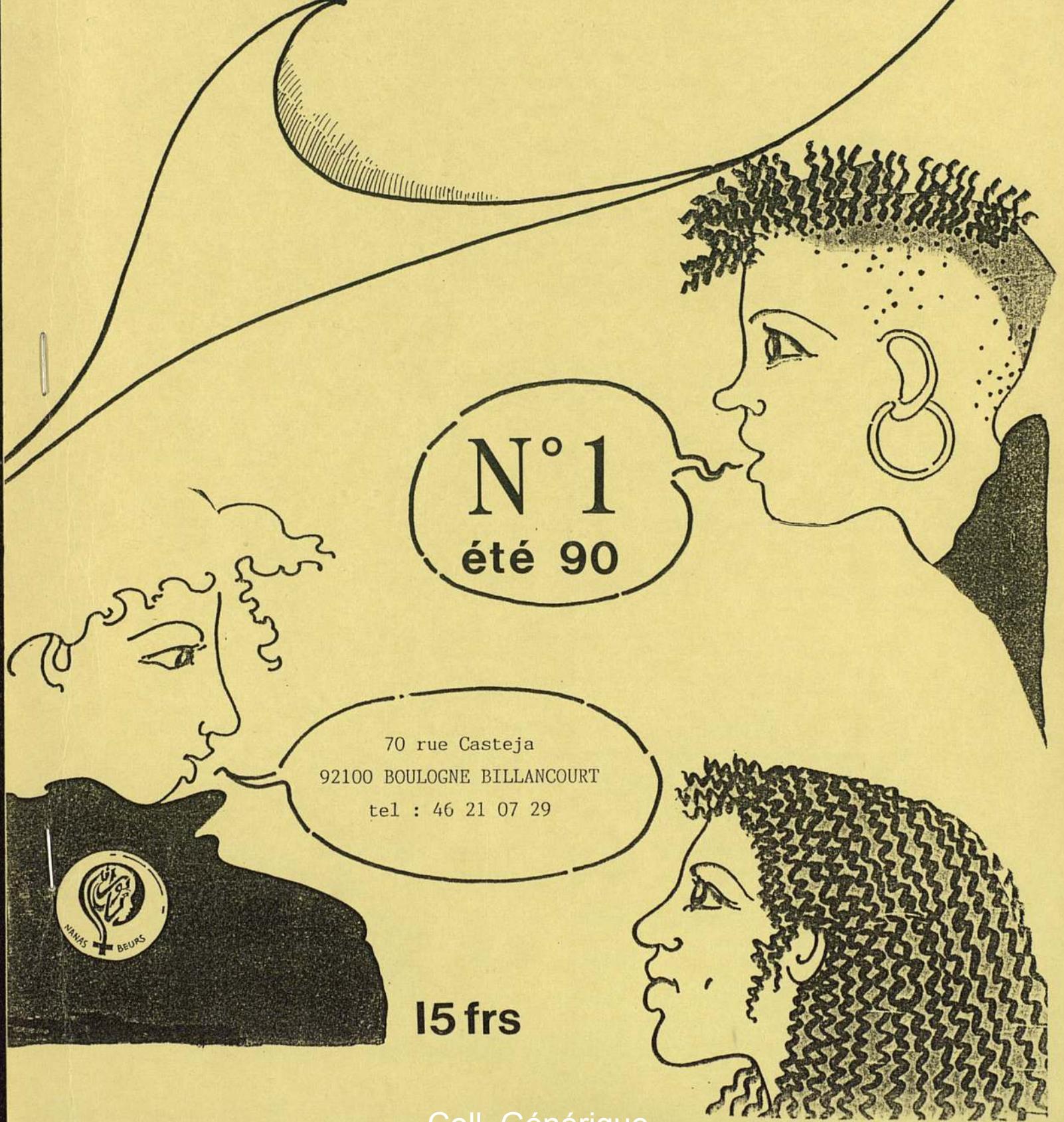


carnets des NANAS BEURS



N° 1
été 90

70 rue Casteja
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
tel : 46 21 07 29

15 frs

Coll. Générique

SOMMAIRE

- EDITORIAL, Souad Bénani.....	3
- NOTRE ASSOCIATION Les Nanas Beurs, Hanae Bénani.....	5
- LES FEMMES ENTRENT EN RESISTANCE, Fiametta Venner.....	7
- FEMMES MUSULMANES ET LAIQUES HISTOIRE D'INTEGRATION OU PRECISEMENT HISTOIRE D'UNE INTERROGATION, Soraya Hamdani.....	8
- TOIS OTAGES POUR UNE GUERRE A VISAGE MASQUE, extrait d'un article paru dans les Cahiers du Féminisme BATAILLE Claire.....	10
- ACCUEUIL, TOLERANCE ET CONFRONTATION SUR LES VALEURS UNIVERSELLES OU ON NE NAIT PAS FEMINISTE, ON LE DEVIENT, F. Malifaud.....	12
- DEVOILONS NOS EXPRESSIONS, Expressions Maghrébines au Féminin.....	15
- VERTS CONTACTS.....	16
- SEXISME, RACISME, NATIONALISME, Claudie Lesselier.....	18
- L'EXTREME DROITE : CHA-DOR PAS !, Claudie Lesselier.....	20
- LES NANAS BEURS, Communiqué.....	21
- E.M.A.F., Communiqué.....	22
- L'AVIS RENDU PAR LE CONSEIL D'ETAT APPEL UNE ANALYSE, Michèle Le Doeuff.....	23
- IL FAUT CHOISIR CITOYENS, Déclaration des Nanas Beurs.....	25
- LES TRAVERSIERES, Leila Sebbar.....	27
- A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES, Souad Benani pour le Bureau des Nanas Beurs.....	28
- ICI ET AILLEUR, SOLIDARITE INCONDITIONNELLE CONTRE L'OPPRESSION DES FEMMES.....	29
- DECLARATION DES MOUDJAHIDATES, Fettouma Ouzeguane, Zina haraigue, Louiza Oudarène, Zoulkha Bekkador.....	30
- COLLECTIF POUR UN 8 MARS A ALGER.....	32
- A MON AMIE, Halima Meguebel.....	34
- ILLUSTRATIONS ORIGINALES : ANNE-MARIE pour les Nanas Beurs	

EDITORIAL

Pour bien comprendre l'affaire des foulards en France, il faut aussi connaître la situation des femmes dans la charia.

Comme dans toutes sociétés de type patriarcale (c'est-à-dire une grande partie de notre planète), les femmes occupent une place inégalitaire. Leur rôle tend cependant à évoluer, à devenir de plus en plus important, et parfois même à conquérir un espace, dévolue jusqu'à présent aux hommes.

Il est évident que cette ascension que nous constatons presque partout, ne se fait pas sans heurt. L'irréversibilité de cette tendance, crée en contre-partie des résistances. Résistance du pouvoir, résistance du masculin, et cela est d'autant plus notoire en terre d'Islam où jusque là les hommes ont régné pendant 14 siècles sans partage!

L'occident a vécu ses résistances particulières au 18^e et 19^e siècle et début du 20^e. Les femmes ont payé un lourd tribu; le mode de production capitaliste, les deux grandes guerres mondiales, ont paradoxalement favorisé de façon plus rapide leur intégration sur le marché du travail, et d'une certaine manière la rupture avec les traditions patriarcales. Ainsi une certaine autonomie des femmes, due aux responsabilités qu'elles assumaient et à leur indépendance financière a commencé dès lors à se profiler.

En terre d'Islam, qui recouvre largement plus que le monde arabe, l'histoire n'est évidemment pas similaire. L'Etat-Nation, au Maghreb est un Etat théocratique. La modernité de l'Etat politique a préservé de façon incontestable le dogme religieux. L'Islam est inscrit dans la constitution comme religion d'Etat. Ainsi nous sommes en régime théocratique, affilié directement à l'héritage du prophète Mahomet qui postule pour l'Umma : c'est-à-dire la communauté. L'Islam est donc «din wa dawla» c'est-à-dire religion et cité.

La fondation de l'Etat de Médine en est un «exemple parfait», et jusqu'à aujourd'hui, à la veille du 21^e siècle, nous conservons l'indistinction de deux pouvoirs, temporels et spirituels.

Ainsi femmes et hommes évoluent dans un monde, une quotidienneté sacré-sacrifiée. Ce caractère sacré s'irradie aux valeurs juridiques, telles que les règles concernant le mariage, la famille, la mort, les testaments, la garde des enfants, la vie sexuelle.

le et même les interdits alimentaires.

Nous pouvons donc retenir que les Etats du Maghreb pour ne parler que de ceux-là, sont des Etats modernes, dotés d'une constitution, mais aussi respectivement d'un code de la famille. Ces derniers (presque similaires pour l'Algérie et le Maroc, plus progressistes pour la Tunisie), sont d'inspiration religieuse, et définissent de façon précise le rôle et la place des femmes, premièrement dans la cellule familiale, deuxièmement dans la société.

Des droits leurs sont reconnus, comme par exemple la possibilité de refuser un mariage (puisque il faut son consentement) mais aussi des interdits sont émis par la loi.

En Algérie par exemple : le nouveau code de la famille ou tout au moins l'avant projet, a suscité un large mouvement de protestation de la part des femmes. Des centaines de femmes (en 1981/1982) ont manifesté en protestant contre la stigmatisation par la loi de leur infériorité. A leur tête des anciennes résistantes du FLN. Mais deux ans plus tard, le 9 juin 1984, après le recul du pouvoir, le code de la famille fut voté par l'APN (Assemblée Populaire Nationale).

— Le code de la famille en Tunisie, a supprimé la polygamie. Tandis qu'elle reste maintenue au Maroc et en Algérie.

— A l'image des pays du pourtour de la Méditerranée, des femmes dans les campagnes et dans les villes sont encore totalement déshéritées. Le Coran accorde aux femmes la moitié de la part de leurs frères.

— De très jeunes filles continuent à être mariées de force, alors que chacun des codes fixe l'âge du mariage (18 ans révolus pour les femmes) et requiert nécessairement le consentement de la femme.

— Des crimes d'honneur existent encore, et la justice demeure clément pour les meurtriers, car il va de soi partout de surveiller la virginité des filles et leur bonne moralité.

— La garde des enfants (hadana) dans le code algérien l'article 62 du droit de garde (hadana) prévoit l'éducation de l'enfant dans la religion de son père. C'est un des principes fondamentaux du droit de garde. Une mère française par exemple, dont l'époux est algérien, peut se voir refuser la garde de l'enfant pour raison de maintien dans la religion musulmane.

Cette simple clause, en plus d'autres



problèmes de justice, crée de sérieux litiges. Comme en témoignent les luttes des mères des enfants enlevés en Algérie.

Par ailleurs l'article 64 stipule :

«Le droit de garde est dévolu d'abord à la mère de l'enfant puis à la mère de celle-ci, puis à la tante maternelle, puis au père, puis à la mère de celui-ci»...

Les entraves dues au code de la famille :

Pour les femmes algériennes et marocaines, elles ne peuvent contracter librement un mariage sans le consentement du tuteur matrimonial (père, frère etc...). A l'exception des tunisiennes qui n'ont pas besoin d'un tuteur (mariage pour les filles fixé à 20 ans).

D'autre part l'avortement est autorisé en Tunisie. Il demeure interdit en Algérie et au Maroc. Et dans ces deux pays la polygamie est encore en vigueur alors qu'elle est interdite en Tunisie. De même que la répudiation.

Les conséquences en France :

Les familles immigrées installées en France, viennent le plus fréquemment d'un milieu rural, pauvre financièrement et «pauvre» dans son niveau culturel (large taux d'analphabétisme). Placées dans une société étrangère et étant obligées de vivre dans ce modèle dominant, qui déprécie leur propre culture, les familles essaient de préserver des lambeaux d'identité... mais comment?

Traditionnellement, dans les sociétés d'origine, dans les sociétés musulmanes, c'est sur les femmes que reposent l'honneur, c'est aussi sur elles que les hommes par le pouvoir de l'islam, peuvent exercer leur autorité. Alors on s'attache à surveiller, opprimer les filles et les femmes (arrêt des études, mariage forcé, dou les fuges et les tentatives de suicide).

Rappelons les événements de Suresnes.

Les mariages mixtes sont interdits par la loi des pays d'origine. Le code tunisien ne stipule pas cette clause, mais en 1965, une circulaire ministérielle tombe sur les bureaux des cadis (juges). Interdiction est faite aux juges de procéder aux unions des femmes musulmanes avec des non-musulmans.

Il est évident que tous ces éléments énoncés de façon rapide montrent un conflit de plus en plus flagrant entre les hommes et les femmes, aussi bien dans les sociétés d'origine, que dans des sociétés d'accueil comme en France.

Mais cet aspect conflictuel est un indice extrêmement important. De cette crise va résulter «un élément nouveau». Les hommes sentent que leur pouvoir sur les femmes est sérieusement mis en branle. Ils accentuent momentanément par différents moyens leur autoritarisme car ils sentent que les femmes musulmanes sont en train de gagner leur indépendance, leur liberté et leur autonomie. Que faire pour se battre jusqu'au bout?

Dans ce processus de libération des jeunes beurettes s'est posé tout d'un coup la question des foulards.

Ces jeunes filles sur lesquelles tous les espoirs s'étaient fondés, celles sur qui s'était fait le pari de l'intégration, revanche de plusieurs générations de femmes d'ici et d'ailleurs, devenaient «l'obstacle».

La polémique nationale, soutenue de façon spectaculaire par les médias, transformait trois jeunes filles portant foulard, en machine en marche de l'obscurantisme. Nous ne dirons jamais assez notre attachement à la libération totale des femmes. Se battre contre le port du voile, contre tous les intégrismes, contre la claustration, l'infériorisation des femmes, font partie de nos principes fondamentaux.

Mais il en est aussi un qui reste fondamentale celui de l'instruction. Les femmes maghrébines dans leur majorité ont trop longtemps été écartées du savoir et de la connaissance. Elles en ont non seulement souffert, personnellement, mais aussi politiquement. Cela a servi à tous les pouvoirs, de les «jeter» hors de la sphère publique, et d'amputer les nations de la moitié de leurs membres.

C'est pourquoi nous continuerons à nous battre contre les pratiques d'exclusion.

Ce numéro spécial des Nanas Beurs, ouvre ses pages de façon démocratique, à toutes les femmes qui ont voulu s'exprimer. Les opinions sont contradictoires, mais nos lectrices et nos lecteurs pourront peut être à la lumière de ces contributions se faire une idée nouvelle.

Quant à nous, notre pari reste le même, le processus de libération des jeunes filles issues de l'immigration maghrébine est irréversible.

Nous continuerons par tous les moyens à le favoriser!

Souad BENANI
Nanas Beurs.

NOTRE ASSOCIATION

Les Nanas Beurs

C'est une association dans laquelle se sont regroupées des jeunes femmes issues de l'immigration maghrébine (qu'on appelle les beurs ou les beurettes). Elles ont toutes en commun la volonté de se battre contre leur oppression. Oppression spécifique, commune à toutes les femmes de par le monde (en tant que sexe) et celle aussi qu'elles subissent en tant que femmes originaires d'une aire culturelle arabo-musulmane.

Nous avons estimé qu'avoir conscience de cette oppression n'était pas suffisant. Il fallait «*un passage à l'acte*» obligé :

- nous rassembler entre femmes (il n'y a pas d'hommes dans notre association, bien que nous soyons pour la mixité sociale) et nous battre pour l'égalité des droits à tous les niveaux.
- l'égalité entre les sexes
- et l'égalité réelle entre français et immigrés

Dans notre association, la quasi totalité des beurettes est née en France. Elles sont donc citoyennes de ce pays mais malgré tout en but encore aux différentes discriminations, celles du sexism et du racisme.

Les Nanas Beurs se sont constituées en association pour regrouper leurs forces, devenir une alternative pour exprimer aux autres femmes leur solidarité, mais aussi pour agir sur cette société encore patriarcale à bien des égards.

I. «L'autonomie des femmes, ça se gagne», et c'est pourquoi nous sommes intransigeantes à l'égard de tous les facteurs qui constituent le réseau



de l'oppression.

Les parents, les familles des jeunes beurs ont encore «*toute une mentalité*» concernant l'éducation de leurs filles. Celles des garçons est moins angoissante car quelque soit leur agissement, ils ne remettent pas en cause l'honneur de la famille.

Les femmes sont celles par qui le «*scandale arrive*», d'où le fait du contrôle sur leur corps : «*virginité oblige*», le contrôle sur les allées et venues après l'école, l'apprentissage de l'obéissance et celui de la soumission aux différents hommes de la famille.

Les Nanas Beurs se battent également pour une meilleure insertion et une meilleure intégration dans la société. D'où tout un travail de prévention contre :

- la fugue
- contre les tentatives de suicide
- pour un soutien scolaire
- pour le droit au logement et au travail
- pour le droit de vote aux élections municipales

II.L'Affaire des foulards

L'affaire des foulards de Creil a agité non seulement les enseignants du collège mais plus profondément les familles politiques: droite-gauche, le gouvernement, les organisations politiques et les différentes associations, ainsi que les familles immigrées ou françaises.

Au nom de la laïcité pure et dure, au nom du combat contre l'intégrisme, au nom de la libération des femmes, une partie de l'opinion s'est prononcée pour l'exclusion des jeu-



nes maghrébines de l'école publique.

Notre association, dès le début de cette affaire a pris une position claire :

- contre l'exclusion de l'école publique et laïque de ces jeunes filles.

En effet, bien que nous soyons fondamentalement contre le port du voile, signe de la claustrophobie et de l'inégalité des femmes et contre cet appât politico religieux imposé par les intégristes, nous tenons le Pari de l'Ecole et de l'Intégration contre tous les intégrismes.

En tant qu'association, nous nous battons contre toutes les discriminations faites aux femmes et notamment celles imposées par toutes les religions dont l'Islam et celles aussi dûes à l'héritage patriarcal de la société.

Notre combat dans ce sens est clair et sans concession, mais néanmoins une acceptation plus large et plus moderne de la laïcité permet la non exclusion.

Il est du devoir de toutes associations, de tout enseignant, de toute femme de se battre contre le port du voile et seul le dialogue permettra ce processus.

L'exclusion c'est la porte fermée à l'intégration, c'est la porte fermée au dialogue, c'est la porte fermée à l'égalité des droits et à l'égalité des chances.

Nous parlions avec beaucoup d'autres sur un enseignement capable de forger l'esprit critique, l'émancipation des femmes et leur intégration.

La position du Conseil d'Etat et celle de Lionel Jospin (Ministre de

l'Education) va dans le sens de la tolérance.

Ceux qui ont crié très fort à la sauvegarde de la laïcité sont précisément ceux qui en 1984 ont mobilisé un million de personnes dans la rue pour l'école privée (catholique) et subventionnée par l'Etat.

Ce sont deux poids deux mesures quand il s'agit des immigrés et de l'Islam.

Les enseignants, parmi eux, les cinq signataires de l'appel dans le Nouvel Observateur, qui s'émeuvent de l'oppression et de la domination des femmes maghrébines ne se sont jamais ni émus, ni mobilisés pour les droits des femmes maghrébines vivant en France.

Ils se sont encore moins offusqués de l'exclusion de jeunes enfants d'immigrés des écoles, des cantines et des transports (affaire de Montfermeil).

Alors pour que ces jeunes femmes, demain futures citoyennes de notre pays, puissent réellement accéder à l'autonomie, à l'indépendance et à l'égalité, il faut que la porte de l'école leur reste ouverte.

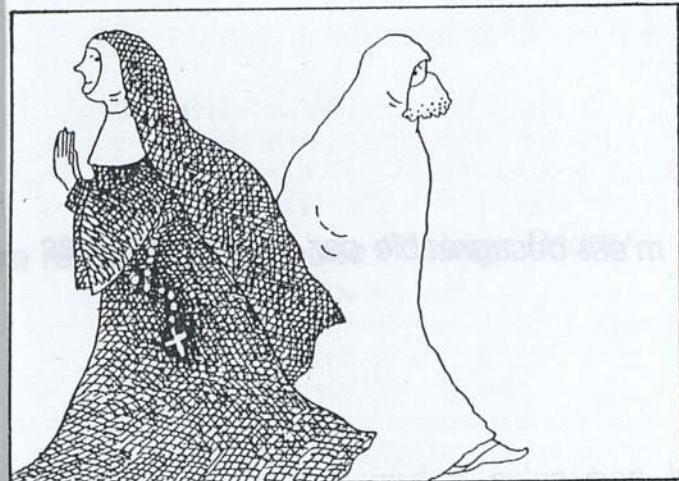
En conclusion, nous disons non à l'exclusion, non au voile, non à tous les signes de discrimination faites aux femmes, non à toute remise en cause de l'enseignement (cours de biologie, d'éducation physique, musique...) assiduité obligatoire pour tous et toutes.

Pour la libération des femmes, et pour l'égalité des droits.

**BENANI Hanae
Permanente
Les Nanas Beurs.**

LES FEMMES ENTRENT EN RÉSISTANCE?

Des enfants manquent l'école le samedi depuis des années, d'autres arborent des croix, mais trois jeunes filles armées de foulards et s'en est trop du seuil de tolérance français...



Nous n'accepterons aucune atteinte à nos droits, notamment à ceux de l'accès au savoir, à notre libre expression, à l'égalité des sexes.

Enfin, nous pensons qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'adolescentes qui expriment leur appartenance culturelle, ou qui répondent à une exclusion, ou encore qui expriment par un signe extérieur leur solidarité face à une provocation.

En donnant une ampleur exagérée à ce phénomène, chacun devra assumer ses responsabilités quant aux conséquences générées.

Le vrai débat est de savoir si la société française est si fragile qu'elle ne peut poser la réelle question de l'acceptation et du respect de toutes les différences culturelles? Et quelle place prendront toutes ces minorités qui composent la société plurielle?

L'Homme ne peut-il pas nous voir autrement que comme fragiles, manipulables ou provocatrices? N'est-ce pas une fois de plus nous infantiliser que de penser que nous sommes incapables de juger nous-mêmes ce qui nous est bénéfique ou néfaste?

Si nous sommes les héritiers d'Ibn Khaldoun, nous sommes aussi les héritiers de Voltaire et, comme tous les jeunes d'aujourd'hui, nous aspirons à notre bien-être, à notre épanouissement et à notre dignité de femme de culture différente.

Notre première réaction a été de dénoncer le voile ou foulard comme symbole représentatif de l'oppression religieuse. Cependant, l'évolution du débat nous oblige à insister sur des points caviardés par la presse visible. L'exagération du problème par les médias, n'a pu prendre sens que dans un contexte raciste dirigé tout particulièrement à l'encontre des Arabes. L'utilisation par l'extrême-droite de ce filon électoral a largement fait ses preuves lors des dernières élections. Cette approbation massive aux idées nationalistes est en partie due à la nouvelle femme créée par la propagande lepeniste «les femmes entrent en résistance» titre le national hebdo, utilisant ainsi l'image de la femme française qui refuserait de perdre ses droits face à l'ennemi commun : l'islam. La femme comme génitrice et éducatrice est une image révolue, le nationalisme se sert désormais des femmes dites émancipées (c'est à dire nous) comme rempart contre une société étrangère oppressive (nous avions toutes remarqué que la bonne France lepeniste ne l'était pas...)

Nous devons en tant que féministes :

- réhériter notre refus des modèles imposés par la «pensée» machiste
- dénoncer l'utilisation faite par les médias de jeunes femmes pour déclencher un débat sordide sur l'immigration
- rappeler que si nous sommes arbitrairement françaises..., nous sommes d'abord des femmes et donc solidaires des luttes antioppressives et dans ce cas être contre le racisme
- refuser l'image de la femme créée et truquée par l'extrême-droite, qui est en fait l'héritière de la femme au foyer et qui est d'autant plus dangereuse qu'elle nous ressemble.

Fiammetta Venner
29 Novembre 1989.

FEMMES, MUSULMANES ET LAIQUES

OU PRÉCISEMENT HISTOIRE

Le terme d'intégration m'est désagréable car il ne couvre pas

Je trouve aussi qu'il y a quelque chose d'indécent, de la part des politiques et des médias confondus, à

nous interroger, à nous interroger voire à nous sommer de décliner notre identité. En ce qui me concerne je n'ai pas envie de m'excuser d'être née là par un hasard historique, et donc je ne vais pas justifier le fait que j'existe ici en 1989.

Alors qu'avons-nous à dire?

Il y a urgence aujourd'hui à affirmer notre juste place dans la société française, mais remarquons que la France d'aujourd'hui ne pardonne pas à ceux qui sont démunis; et le problème de l'intégration est un problème socio-culturel.

Nous, jeunes femmes Beurs, la plupart d'entre nous avons abordé notre culture et notre identité en termes d'émancipation.

Et l'école publique et laïque a été pour moi un espace de liberté où il était possible grâce à un langage commun de se comprendre malgré nos diversités, de se rencontrer dans toutes nos diversités. Et c'est seulement dans cet espace neutre absolu que l'on peut forger une pensée à soi, c'est-à-dire une pensée émancipatrice (loin de toutes influences) capable de m'amener à me penser en tant que sujet, c'est-à-dire comme femme en prise directe avec une réalité qui est celle de notre siècle. Epoque qui pour moi est passionnante car riche en diversités culturelles et d'opinions. C'est grâce à la rencontre et au frottement de ces idées plurielles que naît un sentiment de rapprochement, d'unité dans laquelle je peux m'identifier, c'est-à-dire une certaine idée de l'humanité. Tout ce qui naît de nos luttes, les formes qu'elles prennent, sont une manière de faire émerger le contenu de l'altérité, c'est-à-dire la capacité que nous avons en tant que sujet à ne pas reproduire le même, à ne pas superposer sur une image une autre image qui en épouse les contours, mais reproduire de l'égalité.

Pour avancer, quitte à être un peu agressive et schématique, je dénonce l'attitude aujourd'hui qui

HISTOIRE D'INTEGRATION

D'UNE INTERROGATION

notre réalité à nous Jeune Femmes Beurs.

consiste à dire qu'un bon beur c'est un ex-arabo-musulman-kabyle banlieusard qui devrait s'il était raisonnable s'assimiler, s'intégrer puisque après tout la Culture française est supérieure à la sienne, c'est-à-dire disparaître en tant que différent.

Ce type de pensée existe idéologiquement aujourd'hui où un bon Indien c'est un Indien mort.

Mais pour en revenir à ma première idée, je préciserai que la culture que la culture que j'évoque en terme d'émancipation ne veut pas dire se nier ou rejeter son patrimoine culturel. En aucun cas il ne s'agit de mettre une croix sur l'histoire de nos parents, car là est notre héritage. C'est en croisant les deux cultures que l'on arrive à mieux vivre dans l'espace intérieur qu'extérieur, ce qui permet de s'épanouir donc de s'adapter, trouver sa juste place et sa vraie personnalité. Pour illustrer le fond de ma pensée je prendrai par métaphore l'arbre, l'arbre ne pousse qu'à condition d'avoir des racines mais ce qu'on regarde c'est ce qui pousse, l'intérêt donc c'est la tige de l'arbre. c'est ce que l'on va récolter.

Ce qui revient à dire que l'on n'atteint la plénitude de son identité que par son développement culturel, et l'intégration passe par la construction de l'identité; mais l'identité n'est pas une question simple dont on peut faire le tour en un rien de temps; l'identité est constituée d'abord de l'histoire au sens large, il ya le passé (en ce qui nous concerne le passé colonial historique reste lourd dans la mémoire collective), le présent - il est fait hélas de bilans indispensables, et l'avenir - sommes-nous confrontés à la menace ou à l'espérance plurielle.

Nos revendications expriment un besoin de reconnaissance d'une nouvelle identité, d'une nouvelle citoyenneté qui ne soit ni celle du père ni de la mère mais une autre, sans renoncement du patrimoine culturel. Ceci est fondamental aujourd'hui pour saisir ce qui est en germe avec l'idée de transcultures.

Soraya HAMDANI

TROIS OTAGES POUR UNE GUERRE A VISAGE MASQUE

Disons le tout net: rien ne légitime à nos yeux la décision d'exclure les trois adolescentes...

Si nous désavouons une telle décision, c'est tout simplement parce que nous sommes convaincues qu'elle va carrément à l'encontre des objectifs fixés, la laïcité aussi bien que l'émanicipation des filles d'origine maghrébine...

De fait, indépendamment des intentions de départ, la décision d'exclure les trois adolescentes d'origine maghrébine crée un précédent pour les vrais racistes qui se sont engouffrés dans la brèche avec ravisement et ne se privent pas depuis lors, de la droite à l'extrême droite, de demander le blocage de l'immigration tout en dénonçant ceux qui menacent «notre identité nationale». Rien que pour cette raison, l'exclusion serait la dernière mesure à prendre...

Nous savons qu'aucune église, la catholique moins que toute autre, n'est définitivement résignée à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au fait que l'éducation des enfants lui échappe. Les enseignants ont donc toutes les raisons d'être vigilants.

Nous partageons leur inquiétude face à la remontée du sentiment religieux à l'échelle mondiale et à l'impact croissant des organisations intégristes dans les pays du Maghreb et ailleurs. Nous n'avons pas pris à la légère la campagne contre le film de M. Scorsese ni l'affaire Rushdie et nous sommes bien placées pour savoir ce que représentent tous les intégrismes comme menaces contre la liberté d'expression, les libertés individuelles et tout particulièrement la liberté des femmes. Rappelons pour mémoire que ce sont des commandos d'intégristes catholiques qui ont attaqué physiquement des femmes désirant avorter aux USA et qu'ils continuent leur chantage pour empêcher la diffusion du RU 486. En Iran, la victoire des intégristes s'est immédiatement accompagnée d'une attaque en règle contre les droits des femmes:

port obligatoire du tchador, les récalcitrantes étant parfois agressées au vi-triol; exclusion de l'université et de leur travail de toutes celles qui ne se plient pas à la «*loi coranique*»; lapidation de couples «*adultères*», etc. En Algérie même où les intégristes ont pris du poids ces dernières années, on a mis le feu à la maison d'une femme qui osait vivre seule, entraînant la mort de son fils dans l'incendie (*cf. les Cahiers du féminisme n°50*).

En ce sens, le port du hidjeb, symbole clair d'asservissement des femmes, ne peut nous laisser indifférentes et être traité comme n'importe quelle autre fantaisie vestimentaire, ni même comme tout autre signe d'appartenance religieuse...

Enfin, assez de fantasmes, soyons sérieux. Comment trois adolescentes dans un collège de neuf cents élèves à Creil, six autres dans un lycée de deux mille trois cents jeunes à Saint-Denis et quelques autres par-ci, par-là, sont-elles en mesure de menacer la laïcité?

Passent-elles leur temps à réciter le Coran en classe, à provoquer leurs camarades, refusent-elles par principe de suivre certains cours? Si tel est le cas qu'on nous le dise. Mais tel n'est le motif de l'exclusion! Seul le foulard est incriminé. Pourtant, bien d'autres élèves portent des étoiles de David, des croix en pendentif ou accrochées aux oreilles (c'est même la dernière mode parmi les lycéens), ou des kippas, sans qu'on en fasse une histoire. Et tant mieux! C'est le signe en effet que la plupart des élèves marqués par les mobilisations antiracistes des années précédentes font effectivement preuve de tolérance réciproque. N'en déplaise à certains, les guerres «tribales» n'ont pas encore commencé dans les collèges et les lycées!

En revanche, à Creil justement, des élèves israélites se dispensent et depuis longtemps des cours du samedi

matin. C'est même semble-t-il, le point de départ de l'affaire il y a un an.

Même si l'on reconnaît que les rythmes scolaires sont aujourd'hui déterminés par les échéances catholiques, il est impossible d'admettre que chaque groupe d'élèves, chaque communauté religieuse ou pas, impose sa propre loi au lycée. Si ces élèves ont été rappelés à l'ordre comme il se doit, ils n'ont pas été exclus, ce qui à terme se pose évidemment. Alors pourquoi cette différence dans le traitement des élèves?

... En fait, en interdisant la classe à ces gamines, on cherche à faire un exemple qui pourra servir de leçon à leurs pères, leurs frères, activistes intégristes sans aucun doute.

Si les organisations intégristes musulmanes, aujourd'hui très minoritaires dans l'immigration, tout le monde l'admet, ont décidé de faire un effort stratégique pour s'implanter en France, comment croire que l'on peut résoudre ce problème politique en sanctionnant ces adolescentes transformées en martyres? C'est au contraire la porte ouverte à toutes les escalades, à toutes les surenchères. C'est aussi le plus sûr moyen de rejeter dans les bras des intégristes ces filles, leurs familles et d'autres immigrés...

Ainsi ces filles n'ont pas été renvoyées pour ce qu'elles ont fait ou sont mais pour ce qu'elles représentent symboliquement. C'est un comble lorsque l'on prétend agir pour leur bien au nom de la lutte pour l'émanicipation des femmes, miraculièrement devenue, pour la circonstance, mission quasiment prioritaire de l'école pour tous les partisans de l'exclusion...

Avec cette logique, on ne recevrait pas non plus à l'école les petites filles excisées ou battues chez elles!...

Et si malgré la loi, elles n'arrivent pas à imposer un rapport de force suffisant, faudrait-il leur refuser Et pendant ce temps-là, leurs frères,

machos et fiers de l'être, parce qu'ils ne portent aucun signe religieux, pourraient, eux, continuer leurs études en toute quiétude! Logique d'autant plus absurde que tout le monde sait que justement les filles d'origine maghrébine réussissent bien mieux que leurs frères à l'école et pour cause! Elles savent par expérience, avec ou sans foulard, que c'est le moyen pour elles de sortir du carcan familial et religieux. C'est même souvent la condition pour échapper au mariage précoce et forcé. Va-t-on au nom de la lutte contre l'intégrisme leur boucher la voie? Cela ne semble pas gêner autre mesure E. Badinter, signataire de l'appel des cinq, pourtant féministe, ni le porte-parole de France-Plus.

Tous les deux ne sont pas choqués lorsqu'on leur oppose que leur logique aboutit à prôner l'ouverture et le financement par l'Etat d'écoles coraniques: ... A cela nous opposons une autre logique... Donnons leur les moyens par l'accès à l'école, espace relatif de liberté, de se confronter aux autres et de se forger leur propre jugement, en dehors de la famille et des organisations intégristes.

Mais il n'est pas question pour nous que les profs puissent arborer la kippa ou le voile. Ils ont une position d'autorité sur leurs élèves et se sont engagés au service de l'école publique et laïque...

Par ailleurs si des élèves musulmans refusent par principe religieux de suivre un cours de biologie, d'éducation sexuelle ou de participer à un cours d'éducation physique ou à une séance de natation, ... à terme, des sanctions sont évidemment envisageables qui pourraient aller jusqu'à l'exclusion.

le droit d'aller en classe sous prétexte qu'elles ne sont pas assez émancipées? A l'oppression familiale, s'ajouteraient alors le chantage scolaire. Tu abandonnes le foulard ou la por-

ACCUEIL TOLERANCE ET CONFRONTATION SUR LES VALEURS UNIVERSELLES

OU

ON NE NAIT PAS FEMINISTE, ON LE DEVIENT.

Oui. Il y a des moments où se taire enferme les unes (les uns) et les autres dans une crispation et une rancœur réciproque qui ne permettent pas de faire évoluer le droit, des femmes, des immigrés dans leur ensemble et favorise les fausses réponses de l'extrême-droite, raciste, sexiste, antisémite... le débat continue...

La tolérance, ce n'est pas la démission, c'est la confrontation des points de vue ; cela implique aussi son contraire : l'intolérance... contre le racisme, le sexism, l'antisémitisme... cela signifie qu'on se met au clair, toutes par rapport à ses propres traditions ; ce qu'on garde, ce qu'on jette et qu'on accepte une opinion critique, y compris autre que la sienne.

L'affaire du voile, ce n'est pas innocent pour nous autres de «souche française» c'est à dire non maghrébine. Ne parlons pas du monde noir, il est encore plus nié.

Il n'y a pas si longtemps qu'en France, on considérait les femmes «en cheveux» en dehors de chez elles comme des femmes de «mauvaise vie» ; l'école est le reflet de ces pressions sociales. Permettez-moi d'évoquer un souvenir qui m'est brusquement revenu en mémoire à cette occasion : j'étais en classe de philo ; pour rendre son cours plus accessible, notre prof avait l'habitude de ponctuer celui-ci d'anecdotes tirées au besoin de son histoire personnelle. Lorsqu'elles étaient élèves, on les

obligeait à porter un chapeau, au nom des bonnes moeurs, pour quitter le lycée. Pour contourner ce règlement abusif, c'était à qui porterait le plus petit bibi...

La génération suivante, la mienne, n'avait pas le droit de porter des pantalons, excepté aux jours les plus froids des hivers les plus rigoureux. Dans certaines écoles aujourd'hui, toujours en France, on oblige les élèves à porter des pantalons (pas mouillants, je suppose) les jupes étant considérées comme indécentes.

Un fil conducteur à tout cela : l'oppression des filles, toujours considérées comme allumeuses, responsables du trouble et du «désordre» qui pourrait s'ensuivre si elles étaient libres dans leur corps, dans leurs manières ; d'où un conditionnement à l'effacement, au détriment de leur épanouissement physique et intellectuel. C'est tout cela qui nous est rappelé au travers de l'histoire du voile.

Vous demandez à juste titre qu'on réforme les programmes pour qu'on y intègre une vision moins «nos ancêtres les Gaulois» dès l'école primaire. L'intégration au programme littéraire d'auteurs de langue française, systématiquement ignorés parce que n'étant pas originellement des «français» au temps du colonialisme ou même à présent serait, certes, par exemple un enrichissement appréciable. Nous vous situez donc dans une compréhension historique, critique, progressiste des civilisations ; à ce titre, vous pouvez comprendre notre

souci, en tant que citoyennes, de maintenir un équilibre entre deux objectifs qui nous tiennent à cœur par rapport à l'école qui fait partie de nos institutions.

- la faire toujours progresser dans un sens non raciste effectif, avec le cortège de mesures sociales adéquat en y développant le sens de l'accueil, de l'intérêt plutôt que de la méfiance vis-à-vis d'autres civilisations, la tolérance critique par rapport à d'autres systèmes de valeurs que le nôtre sans démagogie ni paternalisme.

- la faire, de même, toujours progresser dans un sens effectivement non sexiste et non discriminatoire, ce qui implique, à mon sens, une intolérance vis-à-vis de contre-valeurs universelles dont le sexism et la misogynie font partie et qu'on n'a pas envie de favoriser au nom d'une mauvaise compréhension du droit à la différence. Nous avons suffisamment de mal à les extirper de nos racines culturelles chrétiennes.

Nous avons quelques acquis théoriques sinon toujours effectifs, institutionnels : ils proviennent de séparation des pouvoirs d'une part et surtout de la laïcité de l'Etat : la séparation de l'Eglise et de l'Etat (donc des «Eglises» et de l'Etat). Ils garantissent constitutionnellement le droit de confession et ou d'opinion politique à chacun et un droit de recours en cas de non respect de ces droits et de tous ceux qui ont été acquis pour arracher toujours plus d'égalité. Il nous reste encore beaucoup à faire, en par-

ticulier pour, et avec vous pour avancer et surtout ne pas revenir en arrière. Le droit de vote pour les immigrés notamment.

Un aspect positif de cette affaire de foulards est l'échange qui a pu commencer à se faire : j'ai participé à deux réunions à votre initiative : l'une à la maison des femmes à Paris, l'autre, un débat à Boulogne et j'ai beaucoup appris en écoutant les interventions de la tribune et de la salle.

Je comprends mieux en quoi vous pouvez vous sentir agressées, menacées dans votre identité de femmes de culture arabo-musulmanes au travers d'une réflexion : les seules images qui paraissent à la télé sur les musulmans sont celles de manifestations intégristes extrémistes (pour simplifier). Comment, dans ces conditions oser revendiquer sans amalgame ? Peut-être aura-t-il fallu ces images à sensation pour que votre communauté réagisse et accepte de renoncer, publiquement, à l'unanimité de façade.

Malgré tout, je me souviens d'une réflexion d'une des participantes à votre conférence, à Boulogne, qui semblait regretter que la discussion ne tourne qu'autour de la condamnation de l'intégrisme où de la responsabilité «française» par rapport aux carences dans l'accueil des immigrés et occulte une critique de l'Islam par rapport aux femmes (les «siennes» et les autres?), toutes tendances confondues.

Une autre intervention de la salle

également, par rapport au thème : acceptation des dogmes religieux dans un état laïque : jusqu'à où, jusqu'à quand? est une réflexion d'un participant chrétien, expliquant l'importance du rôle des chrétiens eux-mêmes pour combattre le fanatisme dans son propre dogme, et endiguer l'essor des intégristes chrétiens et de leur idéologie et son souhait d'une même démarche de la part des musulmans.

Un dernier point qui va peut-être vous faire sourire mais qui est symptomatique de ce qu'est devenue l'Islam dans mon (notre?) champs de conscience (à nous qui avons été élevés par un corps enseignant globalement «à gauche» et anti-clérical et qui ne se privait pas de nous citer l'Islam comme représentatif de l'esprit de tolérance contrairement à la barbarie chrétienne); c'est la confusion systématique que j'ai faite lorsque les oratrices évoquaient l'idée d'un Islam laïque, entre Islam et Coran, au niveau terminologique et d'un glissement, expérience aidant, vers le concept d'intolérance religieuse. On évoquait donc la possibilité d'une évolution vers un Islam laïque ce qui m'apparaissait (suis-je la seule) anti-nomique. En y réfléchissant, je me suis rappelée qu'on parlait de chrétienneté pour évoquer les lieux, laïques ou non à présent, colonisés par les chrétiens et restés sous domination chrétienne. Ai-je raison de penser que celles qui parlaient d'un Islam laïque se référaient au monde

colonisé par les défenseurs de l'Islam à une époque donnée où la religion musulmane est majoritaire et qui pourrait évoluer vers la laïcité comme le «monde chrétien» en acceptant comme repos «dominical», le vendredi y compris pour les laïques ou adeptes de religions minoritaires, se sortant ainsi du joug de l'impérialisme chrétien en ce qui concerne les temps de repos. Dans la pratique, la plupart des pays musulmans ont opéré cette modification, manque la séparation officielle de l'Islam et de l'Etat. A propos d'impérialisme, je ne peux passer sous silence le fait qu'il existe, ne serait-ce que dans le maghreb des minorités (sic) berbères dont les droits sont singulièrement restreints tant dans le maghreb que m'apparaît-il dans l'immigration. Pour restreindre à l'Algérie, pays dont je connais le mieux l'histoire, où est le droit des minorités, à la différence quelle identité culturelle, algérienne ou berbère pour ceux dont certains rejettent l'arabo-islamisme comme un nouvel impérialisme, alors que c'est de leur union, si mes souvenirs historiques sont exacts qu'est issue l'Algérie indépendante. Quelles solidarités de femmes, d'antiracistes, de progressistes peuvent se développer en France, et aux autres pays en respect des cultures d'origine si cela est souhaité? Le dialogue ne fait que commencer.

F. MALIFAUD
le 22/11/89



**Expressions Maghrébines
Au Féminin
Centre Socio-Culturel
et Documentaire**

DEVOILONS NOS EXPRESSIONS

Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de laïcité et au respect des libertés individuelles.

Il est regrettable de constater les difficultés rencontrées dans l'exercice de la liberté d'expression.

Encore une fois, on a voulu faire taire les premières concernées : les femmes et les jeunes filles issues de l'immigration maghrébine.

Les hommes ont-ils, seuls, le droit à la parole?

Lorsqu'il s'agit de nous défendre ou de nous voiler, on leur tend les micros et les laisse défilé dans la rue, comme cela s'est passé ces derniers jours!

N'est-ce pas une fois de plus nous infantiliser que de juger pour nous ce qui est bénéfique ou néfaste?

Nos voix s'élèvent, aujourd'hui, pour dire notre ras le bol de cette affaire sur le port ou non des voiles dans les écoles. Il s'agit d'un faux débat.

Il faut donc mettre un point final à cette polémique récupérée et utilisée par les pouvoirs tant politiques, religieux que médiatiques.

Nous rappelons que la majorité des femmes et jeunes filles issues de l'immigration maghrébine n'ont jamais vécu un islam rigide, qui n'est que le fait d'une minorité que l'on légitime. Mais, en revanche, elles sont porteuses comme d'autres, d'un islam laïc. Et c'est la raison pour laquelle elles refusent qu'on fasse, de nouveau, un amalgame et qu'on se serve de ce prétexte pour un nouveau pro-

cès à l'immigration.

Nous ne serons ni les armes des uns, ni les boucliers des autres.

Nous appelons à la vigilance contre tous les extrémismes qui montent et ce, quels qu'ils soient.

Nous n'accepterons jamais l'obligation ni de nous taire ni de nous voiler, et nous serons toujours présentes chaque fois que nos droits et nos acquis seront en danger.

Nous sommes conscientes que certains veulent profiter de cette situation pour nous dominer, nous aliéner et nous opprimer. Mais nous défendrons notre économie et à vivre notre vie comme nous l'entendons, et à exprimer nos richesses culturelles diverses.

Nous n'accepterons jamais aucune atteinte à notre libre expression et à l'égalité des sexes ; nous n'accepterons qu'aucune exclusion soit légitimée.

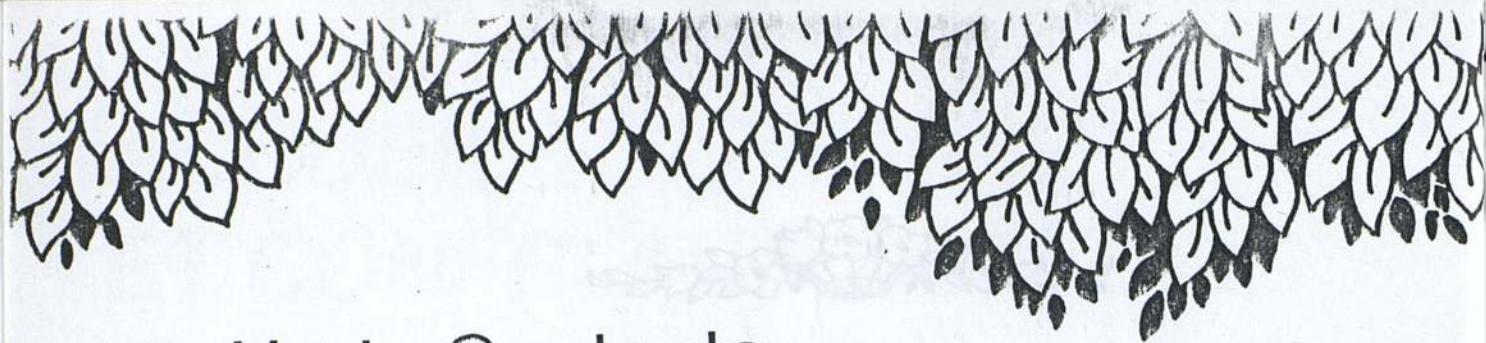
Le refus du droit d'accès au savoir, à l'éducation est intolérable lorsque l'on sait que l'école est le lieu où les enfants apprendront et réussiront leur intégration dans le respect des autres et de leurs différences.

Nous sommes aussi détentrices des grandes valeurs et des principes républicains de la société française, et notamment des libertés d'expression et de culte.

L'exclusion et le rejet dans un état de sous-citoyenneté engendrent des attitudes pouvant être récupérées et utilisées facilement.

Il est donc urgent de poser les véritables questions de l'intégration et de la participation réelle à la vie de la cité (école, logement, travail, droit politique et social), et dont la société française ne peut se faire l'économie d'un débat sur la place et le statut des spécificités culturelles dont l'islam fait partie. Un respect des différences culturelles et de l'égalité de traitement de chaque minorité est aujourd'hui indispensable pour la société multiculturelle.

Rappelons à tous que si nous sommes les enfants d'Ibn Khaldoun, nous sommes aussi les enfants de Voltaire.



Verts Contacts

19, rue Titon
75011 Paris

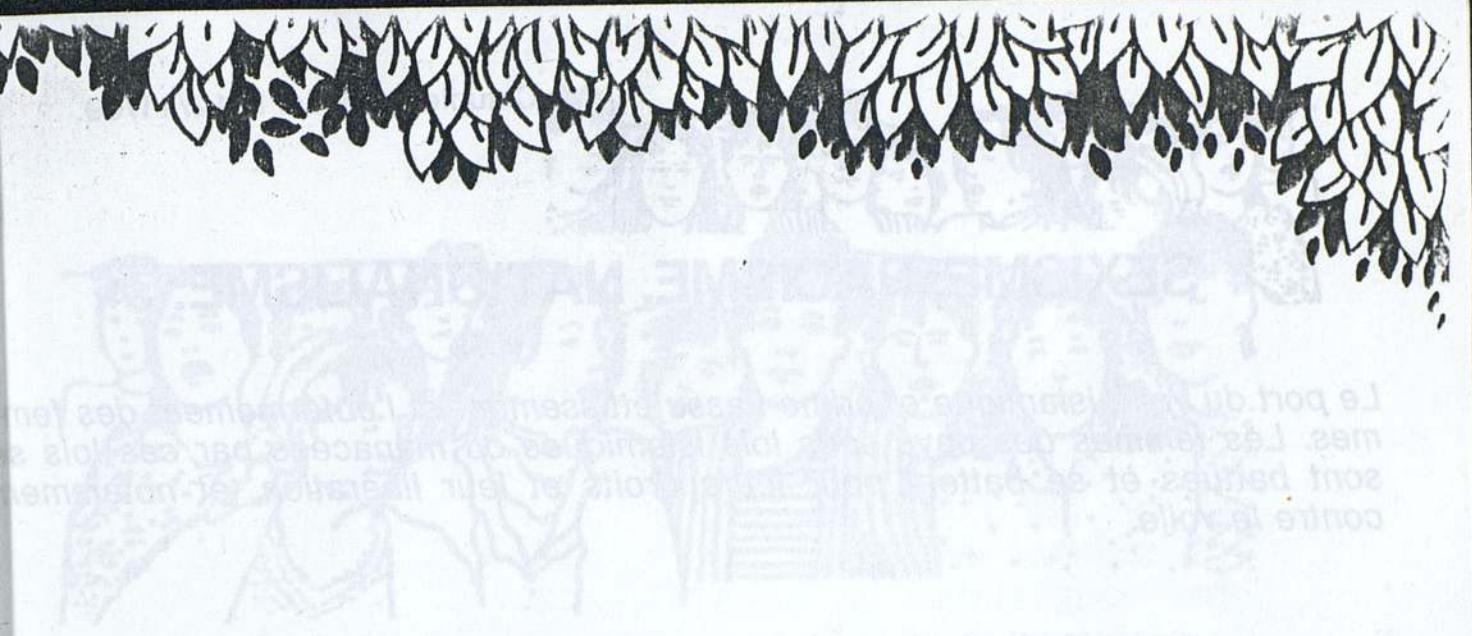
Paris 30 Octobre 1989

Chères amies,

Lors des dernières élections européennes, persuadées qu'il n'y avait pas d'alternative en dehors du parti des Verts, nous avons usé de notre influence dans nos milieux respectifs pour demander aux hésitantes de voter pour votre parti. Entre autres positions, nous avons entendu que votre parti se prononçait pour la laïcité et pour l'égalité des sexes. Aussi quelle n'a pas été notre surprise douloureuse, bien sûr - de voir Verts-Contacts emboîter le pas derrière Daniel Mitterand et Lionel Jospin pour entériner le port du voile à l'école, sous prétexte de tolérance à l'égard de toutes les religions. Il y a au moins une tolérance que vous ne pratiquez pas : c'est celle de la laïcité, contrairement aux engagements pris. Votre position est celle-ci : soyons tolérants à l'égard de toutes les croyances, de toutes les confessions sauf à l'égard des laïcs. Mais s'agit-il seulement de laïcité ? Evidemment non et c'est là où l'analyse des Verts-Contacts se révèle éminemment sexiste car elle occulte le véritable enjeu derrière l'affaire du voile : il ne s'agit en effet rien de moins que de l'inégalité des filles par rapport aux

garçons, de la domination et de l'oppression des femmes par les hommes. De tels principes sont inscrits dans le Coran qui est la Bible à laquelle se réfèrent les intégristes, ayatollahs ou pères de famille qui contraignent leurs filles et leurs femmes à porter le voile. Et il faut voir que le port du voile n'est qu'un signe qui s'accompagne dans l'enseignement du Coran d'autres prescriptions attentatoires à la dignité des femmes : les musulmans ont le droit de battre leurs épouses qui leur doivent obéissance, une femme vaut une moitié d'hommes en matière de témoignage devant la Justice de même qu'elle ne peut hériter que d'une demi-part car un homme vaut évidemment deux femmes, le mari a le droit de pratiquer la polygamie, pas les femmes, il peut répudier sa femme alors que celle-ci n'a pas droit au divorce, etc. De plus cet enseignement coranique se double de pratiques non moins moyennâgeuses comme par exemple le mariage forcé de filles très jeunes, parfois impubères, parfois à des vieillards (mais il y a la dot).

Ainsi nos ayatollahs, pères de famille, qui prétendent saper le respect de la laïcité de l'école française, en obligeant leurs filles «consistantes» à porter le voile, demanderont bientôt au



nom de la tolérance que le droit français entérine leur droit au mariage forcé des filles, à la polygamie et à la répudiation des épouses sur le sol de France.

Autrement dit, en approuvant le voile, Danièle Mitterrand, Jospin et vous même, vous vous prononcez contre l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui considère que «*tous les humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Ils sont doués de raison et de conscience etc.*». Or les prescriptions coraniques reviennent à nier aux femmes leur droit à l'égalité avec les hommes et leur dignité de personnes humaines à part entière. Tolérer le voile à l'école, c'est donc trahir les idéaux qu'affectent de défendre dans leurs déclarations ceux qui ont dépensé tant d'argent, de temps et de salive à célébrer le Bicentenaire de la Révolution française et la première Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 (la langue française n'est pas innocente : où sont les femmes?)

Mais il y a plus grave encore : tolérer le voile, c'est aussi trahir la lutte de toutes les femmes musulmanes qui, à travers le monde, luttent dans des mouvements d'émancipation pour acquérir cette dignité et cette égalité qu'on leur refuse avec acharnement.

nement : c'est trahir par exemple ces 82 femmes iraniennes qui croupissent actuellement dans les prisons d'Iran parce qu'elles ont refusé de porter le voile ou parce qu'elles ont été accusées d'adultères, ceci en attendant de subir le châtiment suprême (la mort) qui leur a été promis et que plusieurs de leurs compagnes ont déjà subi pour les mêmes intolérances...

Tolérer le voile à l'école laïque, c'est aussi trahir les pays amis de la France qui, comme la Tunisie, s'efforcent de construire un état laïc où il fera bon vivre pour les femmes comme pour les hommes.

Enfin si l'on peut comprendre que l'état français, vendeur d'armes et de technologies avancées (nucléaires ou autres), se prononce pour le voile pour ne pas mécontenter les ayatollahs de certains pays islamiques où il espère que ses industriels feront de juteux profits, si l'on peut comprendre que, dans une telle perspectives, «*la raison d'état*» commande la tolérance à l'égard du voile, on s'étonne que les Verts aient fait une analyse aussi étriquée et méprisent la revendication des êtres humains à part entière. Puisse notre lettre susciter dans votre parti une prise de conscience.



Le port du voile islamique exprime l'assujettissement et l'enfermement des femmes. Les femmes des pays sous lois islamiques ou menacées par ces lois se sont battues et se battent pour leurs droits et leur libération, et notamment contre le voile.

Féministes de toutes origines et de tous horizons, nous sommes d'accord contre cette oppression et pour la nécessité vitale de la solidarité. Nous sommes d'accord aussi, je l'espère, en tout cas il est nécessaire de le dire un peu plus fort, pour l'extension des droits de citoyenneté indépendamment de la nationalité et des droits des réfugié(e)s, et pour le statut autonome pour les femmes immigrées.

Mais il faut aussi comprendre pourquoi des femmes participent à des mouvements fondamentalistes islamiques : ce n'est pas seulement sous la contrainte, mais parce qu'elles pensent y trouver une «identité», une forme de reconnaissance sociale et même plus de liberté d'agir dans la sphère publique. Je ne sais pas si tel est le point de vue des trois lycéennes de Creil, mais quel qu'il soit, ces trois lycéennes ni les femmes en général, ne sont nos adversaires. Nos adversaires ce sont les pouvoirs patriarcaux, et en ce sens il me semble clair que empêcher ces jeunes filles de suivre les cours et médiatiser ouvertement cette affaire ne peuvent que les enfermer encore plus dans leur oppression familiale et religieuse et donner des armes aux intégristes. Il est plus que suspect que les médias et les hommes politiques français de droite et de gauche se découvrent un soudain intérêt pour les droits et les libertés des femmes, musulmanes tout particulièrement... Ce qui laisse à penser que, comme souvent, les femmes ne sont que des enjeux et que les véritables intérêts des divers pouvoirs patriarcaux sont ailleurs.

Pour beaucoup, ce soudain souci pour les droits des femmes – ou même pour la «laïcité», dans le cas

de ceux qui la combattaient il y a 5 ans – n'est que le masque des traditionnels racisme et xénophobie envers les immigré(e)s ou personnes d'origine immigrée. L'extrême-droite lepéniste s'est ouvertement exprimée dans ce sens, et elle n'est pas la seule ; je me permets aussi de douter des intentions de nombre de professeurs et de «gens de gauche» à cet égard... Il me paraît donc grave que plusieurs prises de positions féministes, même justes sur d'autres points, n'aient pas inclus une forte et claire dénonciation de l'extrême-droite, du racisme et de la xénophobie d'où qu'ils viennent. Car le contexte où se déroule cette «affaire des foulards» c'est de fait les campagnes sur le soi disant trop fort pourcentage d'immigré(e)s, les destructions de mosquées, les refus d'inscription d'élèves dans des écoles.

De plus, et cela me paraît tout aussi important, nous, féministes, ne pouvons pas nous placer sur le terrain de la «défense de la laïcité», chanter nous aussi, les louanges d'une école de l'égalité, de la liberté, de la tolérance, comme l'ont fait certains articles du dernier Paris Féministe, car cette école là n'a jamais existé ; encore moins se taire face aux discours sur le «génie assimilateur de la civilisation française», «héritière des Lumières» – bicentenaire obligé – (cf J. Daniel dans le Nouvel Obs). Parce que nous ne pouvons ni oublier ni taire nos critiques radicales de ce système scolaire, système de reproduction des inégalités (de sexe, de classe, de culture), d'imposition des valeurs dominantes, de destruction des groupes minoritaires, des langues et des cultures anihilées par la construction de «l'identité nationale française».



Ce qui ose à nouveau s'appeler ouvertement «l'assimilation» n'est qu'une des faces de la politique coloniale, dans et hors de l'hexagone. Jules Ferry, connu pour les lois scolaires, fut aussi l'artisan des guerres de conquêtes coloniales, et on sait le sort fait, dans l'espace français, aux langues et cultures régionales.

Je ne soutiens bien évidemment pas les «théories de la différence» qui recouvrent plus ou moins subtilement, en matière de catégories de sexe, comme de cultures ou de nationalités, la conservation des hiérarchies et l'enfermement de chaque groupe dans sa prétendue «spécificité» sinon sa «nature». Alain de Benoist, dirigeant de la «Nouvelle Droite» vient encore de le montrer dans un article du Monde, ces théories conduisent dans le domaine qui nous concerne ici à la juxtaposition/séparation de ghettos identitaires et à la sacralisation de «coutumes traditionnelles» qui seraient alors imposées sans bornes aux «membres» de ces «communautés». Et d'abord celles qui organisent l'appropriation des femmes par les hommes de «leur» groupe.

Ce que je défends, c'est l'idée d'un espace géographique où les diversités d'histoire, de langue, de culture, se vivraient dans la recherche et la mise en œuvre de valeurs universelles, c'est à dire dans l'articulation des luttes de libération. Non dans l'affrontement des corporatismes et les enfermements nationalistes ou identitaristes.

La lutte de libération des femmes à la fois demande et appelle une vision globale de la société et une mise en cause radicale de toutes les oppressions. Féministes, nous sommes bien sûr situées dans des cultures, des na-

tions, des traditions, des histoires; mais en même temps nous sommes en rupture et devons refuser de nous identifier avec les constructions nationales ou communautaires patriarcales. Car le nationalisme c'est en dernière instance l'idéologie et la pratique de l'appropriation collective des femmes par les hommes. J'ai trouvé particulièrement choquant le discours trop entendu ces dernières semaines du «nous» (sous-entendu les français et françaises non musulman(e)s, non immigré(e)s...) face aux «ils» (les «autres»...). M'opposant au nationalisme, je m'oppose d'abord à celui qui se construit et se légitime en mon nom. Et puisque je suis française, la lutte, qui est mienne, contre l'intégrisme et contre l'oppression des femmes sous lois musulmanes, ne me fera jamais cautionner d'une façon ou d'une autre l'Etat français, même «laïque et républicain», la «civilisation française» même déclarée «patrie des droits de l'homme» et ne me fera pas oublier, même tactiquement, sur quelles oppressions fonctionnent depuis longtemps cet Etat et cette civilisation.

La lutte de libération des femmes, à l'heure où on assiste à un développement généralisé des nationalismes, ethничismes et autres culturalismes, doit faire face à ces questions. Elle ne peut se développer que si nous toutes, féministes, approfondissons à la fois les réalités de nos insertions nationales, historiques, culturelles, et nos ruptures avec toutes les formes de nationalismes et de patriarchats. Refusant l'alternative piégée de «l'assimilation» aux valeurs des dominants ou de «l'exaltation de la différence», faisons de nos diversités un outil de notre radicalité, dans la critique comme dans le projet social et politique, et de notre solidarité.

L'EXTREME-DROITE : CHA-DOR PAS!

Plus d'un mois après la décision du proviseur du lycée de Creil, quelques jours après le 1er tour des législatives à Dreux et à Marseille, les enjeux du débat né des «foulards» se sont largement déplacés.

En tant que féministes il faut clairement prendre position sur les faits nouveaux, sans bien sûr annuler nos analyses critiques du sexismne que de nombreux groupes féministes ont exprimées.

46% des gens interrogés dans un sondage (on sait ce que cela vaut, questions biaisées etc... mais tout de même...) sont de l'avis de rejeter les «immigrés» hors du pays (48% sont de l'avis contraire). A Dreux le Front National fait 40% des voix. La presse d'extrême-droite appelle à l'expulsion des étrangers et dénonce «l'occupation islamique» ; les cathos crient au scandale au moindre projet de minaret... le «fanatisme», comme disent certains, semble une des choses au monde les mieux partagées. L'extrême-droite parle de guerre. Et elle y embriagde les femmes. Plus des seules épouses et mères, c'est des combattantes maintenant qu'il leur faut. Les femmes «en première ligne dans la résistance à l'immigration», titre National Hebdo, journal du FN, la semaine dernière. Le FN présente deux candidates femmes. Un crime atroce, le viol et le meurtre d'une femme, le FN l'utilise dans sa campagne raciste et xénophobe. Les femmes françaises sont appelées à défendre leurs droits (pourtant pas gagnés grâce à l'extrême-droite!!). Refusons d'être utilisées si nous sommes françaises, expulsées si nous sommes étrangères. Refusons d'être un enjeu tant pour les fondamentalistes islamiques que pour l'extrême-droite française et chrétienne. Refusons qu'on parle en notre nom. Refusons d'être complices.

Claudie Lesselier.



LES NANAS BEURS COMMUNIQUE

«LES NANAS BEURS», Association de Femmes issues de l'immigration maghrébine en France, tient à affirmer, que dans sa lutte contre toutes les formes de l'oppression des femmes qui relèvent des traditions patriarcales ou religieuses, dont l'inégalité, l'infériorité, la claustration, le port du voile... sont à combattre.

Cependant le hidjeb ne doit en aucun cas servir de prétexte pour l'exclusion de ces adolescentes de l'Ecole Publique et Laïque. En les renvoyant à la sphère privée de l'école religieuse, cela leur ferait vivre une oppression supplémentaire, en tant que femmes et jeunes issues de l'immigration.

Seule l'école laïque peut être garante par son enseignement identique pour toutes et tous, de l'émancipation et de l'intégration de ces jeunes.

CONTRE TOUTE FORME
D'OPPRESSION ET D'EXCLU-
SION

POUR L'EGALITE DES DROITS

«LES NANAS BEURS»
le 26 Octobre 1989.



Plus d'un mois après la
décision du proviseur

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION E.M.A.F

**Expressions Magrébines
au Féminin**

Nous, Association de femmes et de jeunes filles issues de l'immigration maghrébine, exprimons ce jour notre refus de cette polémique récupérée et utilisée par les pouvoirs tant politiques que médiatiques.

Notre voix aujourd'hui s'élève pour dire notre ras-le-bol d'être à la fois les armes des uns et les boucliers des autres.

«Pour ou contre le foulard» est un faux débat ! Il est urgent de poser la problématique multiculturelle au quotidien.

En toute objectivité, il est indispensable de considérer les deux acteurs en présence : la société française et les communautés de culture musulmane en France.

Nous rappelons à la société française que nous, jeunes femmes de culture arabo-musulmane de France, sommes aussi détentrices des grandes valeurs et des principes républicains de la société française, et notamment des libertés d'expression, de culte et des libertés privées que nous défendons.

Nous dénonçons ceux qui refusent, au nom de la laïcité, le droit à l'éducation.

Faut-il rappeler que la laïcité n'est pas le refus et l'exclusion, mais le respect de la liberté d'opinion et de conscience ?

Dans ce sens, l'école laïque est indépendante de tout pouvoir confessionnel et elle appartient au peuple dont nous faisons partie à part entière,

Ce sont dans ces écoles que tous les enfants apprendront et réussiront leur intégration dans le respect des autres et de leurs différences. D'ailleurs, l'expression première de la laï-

cité n'est-elle pas la tolérance ?

En aucun cas des exclusions ne doivent être légitimées et encore moins lorsque ces sanctions sont infligées à des enfants en raison de leur foi ou de signes exprimant leur appartenance culturelle.

Il est intéressant de noter que face à cette interrogation, certaines «alliances» se forment bizarrement : ainsi, ceux qui hier défendaient l'école libre défendent aujourd'hui la laïcité de l'école, ceux qui se posaient en défenseurs des 6 «beurettes fragiles» les présentent maintenant comme provocantes et réfractaires à l'intégration.

Il est en tout cas malheureux de constater une fois de plus l'utilisation politique que l'on fait des enfants, on se souvient du débat provoqué lors des propositions de réforme du code de nationalité.

Nous refusons de servir de prétexte à un nouveau procès de l'immigration et d'être les otages des débats politiques.

Nous défendons des libertés individuelles, cela n'exclue pas une prise de conscience du danger d'une remise en cause éventuelle du statut auto-nome de la femme.

Par ailleurs, nous réaffirmons que nous ne négligeons pas les pressions que peuvent effectuer les communautés culturelles musulmanes sur nous et leurs conséquences.

Comme nous refusons l'exclusion, nous refusons cette manipulation des intégristes et restons vigilantes face à ceux qui veulent profiter de cette situation pour nous dominer et nous opprimer.

Au nom de ces mêmes principes de liberté, nous défendons notre droit à l'autonomie et à vivre notre vie comme nous l'entendons.

Nous sommes conscientes du danger qui nous guette lorsqu'on voudrait, parce que l'on est musulmane, que l'on renonce à notre épanouissement et à nos libertés.

Nous ne sommes pas là pour légitimer leur injustice, leur folie ou leur stratégie politique.



L'avis rendu par le Conseil d'Etat sur la question du port du foulard islamique dans les écoles publiques appelle une analyse.

Voilà un texte qui, tout au long de son argumentation, insiste sur l'idée d'un droit à la liberté d'expression de croyances religieuses, et qui se contente d'une rapide allusion, à la fin d'une énumération, à la vocation qu'aurait l'éducation publique de «garantir et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes».

Référence est donc faite du bout des lèvres seulement à un principe qui devrait pourtant constituer l'un des idéaux de l'Ecole. Ceci correspond à l'incurie constante des pouvoirs publics. On attend en effet encore le ministre de l'éducation nationale qui créerait une commission de contrôle des manuels scolaires et lui conférerait le devoir comme le pouvoir d'obliger les éditeurs à éliminer les éléments sexistes qui émaillent les ouvrages de ce genre. Quand «*papa boit de la bière*» et quand «*maman lave le linge*» à longueur de manuel de lecture, l'Ecole offre une sorte de méthode globale d'apprentissage du sexism ordinaire.

En date du 24 janvier 1983, Mm Yvette Roudy, alors ministre des droits des femmes, et M. Anicet Le Pors, alors ministre de la fonction publique, ont signé une circulaire dont l'intention était bonne, mais qui se privait elle-même de tout moyen d'action. Elle n'a jamais été appliquée, car elle se contentait de recommander que les jurys de concours deviennent mixtes. A quand un décret rendant cette mixité obligatoire? Quand on est femme et candidate, et qu'on se trouve confrontée à un jury entièrement ou presque exclusivement composé de messieurs, on se sent d'emblée illégitime. Et l'on sait bien que le processus mental qui

conduit ces jurys à se coopter «entre hommes» les conduit aussi à reconnaître plus facilement (tellement plus facilement!) les candidats hommes.

Si le jury du concours d'entrée à l'ENA était mixte (moitié-moitié), et ceux des autres corps de fonctionnaires également, on verrait plus de femmes dans ces corps, et par suite dans les multiples instances de décision. Ce ne serait que juste, puisque ces instances décident au nom d'un peuple composé de femmes et d'hommes. Cela éviterait peut-être aussi certaines incompréhensions. Je suis choquée de lire que c'est au nom de la liberté d'expression que le port du foulard a été autorisé par le Conseil d'Etat. Cet encapuchonnage, qui met la jeune fille ou la femme sous cloche, pouvait être toléré autrement, par exemple en rappelant que la loi ne saurait forcer personne à être libre. invoquer la liberté d'expression en faveur de la pratique vestimentaire en cause, c'est tout autre chose que de la tolérer: c'est la fonder, et c'est légitimer le pouvoir paternel qui l'impose. Car le foulard n'«exprime» qu'une croyance: celle selon laquelle les cheveux et le cou d'une femme sont indécent. Le père entend en réserver l'usage au futur mari. Le foulard exprime par la négative un fantasme d'homme, et il n'est pas tant un «signe d'appartenance religieuse» qu'une méthode d'appropriation, par le mari ou le futur mari, du corps d'une femme. «C'est à lui, rien qu'à lui, tout à lui». Utiliser le principe de la liberté d'expression pour fonder la méthode d'un tel pouvoir, c'est ou honteux ou révélateur de la manière dont certains comprennent ce principe.

Il est vrai que la réglementation



concernant le «regroupement familial» donnait déjà au mari-père immigré tous les droits sur l'épouse et les enfants, puisque ceux-ci n'ont pas directement un droit de séjour en France. Leur présence est considérée comme un simple prolongement de celle du père ou du mari. Depuis longtemps, des associations de femmes immigrées réclament qu'un statut autonome soit reconnu aux femmes de l'immigration. Qui les entend? Elles essayent d'attirer l'attention sur le fait que cette même réglementation du regroupement familial autorise en France la polygamie (un homme peut faire venir plusieurs épouses) et le divorce par répudiation. Le *patersfamilias* immigré fait la loi aux siens, avec la bénédiction des pouvoirs publics, qui oublient ainsi de protéger femme et enfants contre le pouvoir dudit père. «*L'affaire du voile*» est un épiphénomène de cette situation. Beaucoup plus grave, l'incurie des pouvoirs publics face à la question de l'excision est à rattacher aussi à ce qu'il faut bien désigner comme un «*apartheid rampant*», puisque le Droit appliqué aux migrants et celui qui vaut pour les citoyens sont distincts.

Il faut protéger de la même manière tous les enfants contre le pouvoir familial; il faut donner à toutes les femmes la même autonomie juridique, et garantir vraiment l'égalité des femmes et des hommes, même si aucune religion n'a jamais admis cette égalité. L'Etat a la possibilité de reprendre l'initiative en ce domaine et de régler les problèmes de fond, au lieu de se laisser piéger par les effets secondaires.

Michèle Le Doeuff.
Philosophe, CNRS.

«IL FAUT CHOISIR, CITOYENS, IL FAUT QUE LA FEMME APPARTIENNE A LA SCIENCE OU AUX MOSQUEES»*

* Parole de Jules Ferry parodiée :mosquée remplace église.

Déclaration des Nanas Beurs

Trois adolescentes, trois foulards, trois chevelures soustraites au regard de l'autre, et voilà que ce singularisme particulier secoue la France de toutes ses forces.

Cinq intellectuels s'indignent de l'oppression des femmes musulmanes, et au nom de leur émancipation, accusent le Ministère de l'Education de capitulation.

Les a-t-on vu, animés par la même verve, s'indigner de l'attitude du Maire de Montfermeil ?

Pour les enfants de cette commune, point n'est besoin de porter un fîchû sur la tête, la porte de l'école reste fermée ! Leur filiation, leur appartenance ethnique, leur culture d'origine, leur religion, constituent un repoussoir et formulent l'interdit. Et quand les fantasmes se transforment en raisons, ailleurs on les prive de l'accès aux cantines ou aux transports scolaires, les confinant à une forme d'apartheid.

Dans un passé encore récent, la loi sur le regroupement familial a peu mu les intellectuels !

Une réglementation draconiennne a été promulguée, concernant les conditions «d'entrée et de séjour» des immigrés. Les femmes ont tout parti-

culièrement été atteintes. A son tour, l'Etat français les a considérés comme des mineures en faisant de leur statut un appendice de celui de leur mari. Et rares sont ceux qui ont revendiqué un «statut autonome» pour les femmes immigrées, pas plus que l'égalité des droits.

Alors, pour combattre l'oppression des femmes, faut-il encore l'accroître ?

Au nom de la laïcité, doit-on exclure ces jeunes filles de l'enseignement public ?

L'école certes doit demeurer un terrain neutre et Jules Ferry le soulignait dans une circulaire adressée aux instituteurs : «Parlez avec la plus grande réserve dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge... Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupules à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant»...

En tant que femmes arabo-musulmanes ou originaires du Maghreb, nous continuerons toujours à nous battre contre l'oppression spéci-

sique que nous subissons en tant que sexe, et personne ne peut le faire à notre place !

Le voile, nous le condamnons irrémédiablement.

L'école certes peut être un facteur d'intégration et d'émancipation, mais battons nous aussi pour que la dimension de l'égalité entre les sexes soit intégrée dans l'enseignement.

Pour que l'école réussisse le pari de l'intégration, elle doit aussi s'ouvrir sur ce qui constitue «la mémoire» des parents de ces petits citoyens, qui sont la France de demain. Il devient important de développer les enseignements sur l'histoire de la civilisation islamique, arabe, asiatique, noire... et de fournir un réel effort auprès des enfants les plus défavorisés, afin d'éviter l'orientation trop fréquente dans les filières des lycées professionnels.

La laïcité oui bien sûr, mais celle surtout de la solidarité, de l'égalité des chances, du respect de l'un et de l'autre, et de l'épanouissement de

chacun.

Nous condamnons de surcroit toutes manifestations intégristes, qui par exemple au Maghreb comme en Iran, amputent les femmes de leurs droits, les mettent en marge d'une société, les écartent de la connaissance et du savoir, les décrètent inférieures et les placent sous tutelle, pour n'être plus qu'un objet sous l'égide de l'obscurantisme !

L'intégrisme n'est pas seulement une déviance religieuse, mais une idéologie politique dangereuse. Les femmes, l'histoire nous l'a montré, en ont été les premières victimes.

Mais sans être naïve ni hypocrite, nous ne pouvons soutenir que le foulard est un «Munich à l'école» !

Nous nous battons aussi pour que l'école demeure un espace où la culture est offerte à toutes et tous. Peut-être qu'à défaut d'un foulard sur la tête, ces jeunes adolescentes reprendraient le chemin de l'école coranique, ou demeurerait rivées à l'espace domestique traditionnel.

NOM	Prénom	Profession
BENANI	Souad	Ens. Présidente Nanas Beurs
BOUDJENA	Hayet	V. Présidente S.O.S Racisme
BENANI	Hanae	Nanas Beurs
HAMDANI	Soraya	Journaliste N.B
LACHKAR	Fatima	Nanas Beurs. Etudiante
SEBBAR	Leïla	Ecrivain
HAJ NASSER	Bâdia	Psychanaliste
SURDUT	Maya	Militante féministe





LES TRAVERSIERES

Je les appelle les traversières

Elles étaient visibles dans les chambres où des hommes étrangers entraient par effraction. On les a vues oisives et lascives, étendues, comme endormies sur des sofas de soie ottomane, dans les couleurs de l'Orient, séquestrées à l'intérieur du carré de la toile des peintres fous de l'autre terre, de l'autre femme, de l'autre ciel. Puis la couleur s'est dégradée et avec elle le regard du photographe.

Elles ont posé pour des cartes postales coloniales, dans les maisons des femmes à hommes, dans les déserts nomades et loin dans les montagnes, surprises, voilées ou dévoilées.

Sur les photographies de guerre, elles ont quitté la chambre et la maison pour la rue combattante ou le maquis résistant. Dans les maisons, elles ont fait les enfants, elles les ont nourris, elles ont travaillé dans l'ombre, invisibles.

Et puis, combien d'années plus tard, les soeurs, les filles, les cousines de ces femmes ont habité d'autres maisons, d'autres cités, elles avaient traversé la mer pour une rive inconnue. Elles aussi ont fait des enfants et elles ont raconté, à leurs filles qui les écoutaient, des histoires anciennes de la terre abandonnée. Les filles, à leur tour, ont raconté à leurs mères, dans la langue de l'école française, une langue qu'elles n'ont pas appris à lire, langue de la rue et des maisons coloniales, autrefois, des histoires qui ne parlent pas des Ancêtres, ni de Djinns, ni d'ogresses, ni de champs de blé, ni de fontaines. Les mères ont écouté les filles, attentives, et les filles les mères, mémoires croisées

d'une rive à l'autre rive, d'une langue à l'autre, sur la terre de France, étrangère à la mère, terre natale de la fille, de l'enfant à naître.

Alors, les filles ont pris les chemins de traverse, pour aller de la maison de la mère à la maison de France. Fortes de l'amour maternel, sûres qu'à travers les voies les plus détournées, les plus meurtrières, elles ne perdraient pas leur âme, même si, les cheveux à nu, elles marchaient, visibles, sur les routes de France, engagées sur cette terre à apprivoiser, à séduire, à vivre, comme les mères se sont engagées, elles, corps et âme, à mettre au monde les enfants nés sur la terre de France. Elles ont marché, crié, chanté, fugué, dansé... dans la langue de la mère, mêlée à la langue des autres femmes qui habitent le même pays. Les mères ont donné la vie dans les cités de béton, mais elles savent que sous le ciment gris il y a la terre, de la couleur de la terre des collines où poussent les oliviers.

Elles savent que les enfants nés d'elles les collent à cette terre sous le macadam où elles marchent, comme leurs filles, mais elles n'enlèvent pas le foulard qui les protège.

Les filles sont les traversières.

Elles ont, de l'ancêtre Shéhérazade, le savoir, la ruse, la séduction. Les autres femmes n'iront pas à la mort, ni à la folie... soeurs, cousines, voisines, pour elles, les traversières sauront raconter des histoires dans une langue vive, violente et douce comme le miel.

Leïla SEBBAR
Paris, novembre 1989.



A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le 8 Mars 1990.

Nous avons consacré ce numéro spécial des Carnets des Nanas Beurs à la question des «foulards» en France. Au travers de ce débat s'est profilé la question de la montée des intégrismes.

À la veille de la célébration du 8 Mars 1990, ce problème est de nouveau tristement à l'ordre du jour. Aujourd'hui, nos sœurs algériennes en font dramatiquement les frais, comme hier nos sœurs iraniennes. L'expérience iranienne, ne doit se réitérer nulle part dans le monde.

Pour cela toutes les femmes, toutes les forces démocratiques, toutes celles et tout ceux qui défendent les droits de l'homme, doivent se mobiliser pour la défense des droits des femmes.

Dans l'ensemble du monde arabe, et plus particulièrement au Maghreb, les femmes ont participé à l'effort de libération nationale. Elles sont aujourd'hui largement «les laisser pour compte» de l'Indépendance.

Confiscation des libertés, confiscation des droits, confiscation des acquis, voilà comment les pouvoirs ont remercié les femmes, pour leur courage, leurs luttes et leurs sacrifices multiples!

Aujourd'hui les intégristes musulmans avec le FIS en Algérie (*Front Islamique du Salut*) poussent cette logique jusqu'à son terme. S'appuyant sur son légalisme et sa fraîche légalité, il se mobilise contre les femmes. Les intégristes organisent de vraies expéditions punitives. Ils ont blessé, brûlé, tué, des femmes en Algérie. Le crime des femmes, c'est de prétendre vivre en citoyenne à par entière avec des responsabilités, des droits, et du travail. Il faut que de par le monde, se manifeste la solidarité avec les femmes algériennes.

Soutenons avec elles, l'abrogation du code de la famille.

Appuyons aussi de toutes nos forces, les luttes des femmes au Maroc et en Tunisie et dans l'ensemble du monde arabe.

Exigeons un code civique et laïque, pour les femmes au Maghreb.

Exigeons une véritable représentation des femmes dans les instances de décision.

Pas de libération des peuples, sans libération des femmes.

Pas de véritable démocratie, sans la libération des femmes.

Pour que jamais le rêve des intégristes ne s'impose et ne se concrétise,

Solidarité Internationale

Vive la Libération des Femmes!

Souad BENANI.

(Pour le Bureau des Nanas Beurs)

ICI ET AILLEURS SOLIDARITE INCONDITIONNELLE CONTRE L'OPPRESSION DES FEMMES

Le 8 Mars 1990, journée Internationale des Femmes, qui marque leurs luttes de par le monde, doit être cette année placée sous le signe de la solidarité nationale et internationale.



EN FRANCE

Les femmes maghrébines (malgré un mouvement important de la jeunesse issue de l'immigration) vivent dans une situation de discrimination juridique, doublée de l'oppression au quotidien commune à toutes les femmes.

– **Le statut autonome, indépendant du père et du mari, n'est toujours pas accordé.**

Considérées comme mineures par la Loi des pays d'origine, l'Etat français statue sur cet état de fait, en ne leur accordant leur carte de résidence qu'en fonction de la situation du père ou du mari.

Une grande liberté est ainsi laissée aux hommes qui peuvent à leur guise renvoyer femmes et enfants au pays, car ils sont les «maîtres» juridiques de leurs destins.

La Patrie des droits de l'homme et du citoyen, n'a que faire du sort de milliers de femmes. Ces dernières n'ont plus qu'à s'adresser aux services sociaux et réseaux associatifs!

– **Les jeunes filles fugueuses ou enlevées ne sont pas davantage protégées par la Loi.**

Aucun accord bilatéral n'est signé avec les pays d'origine, pour que des jeunes filles, même de nationalité française, puissent revenir vivre dans le pays où elles sont nées et ont grandi! Elles restent sequestrées au pays et seuls quelques cas ont été résolus par le biais associatif.

– **Les Clandestines :**

* Papiers supprimés par la famille, des jeunes filles sont contraintes de vivre dans la clandestinité, après un séjour forcé au pays.

* D'autres par centaines sont embauchées par des employeurs qui tirent un profit considérable du travail au noir.

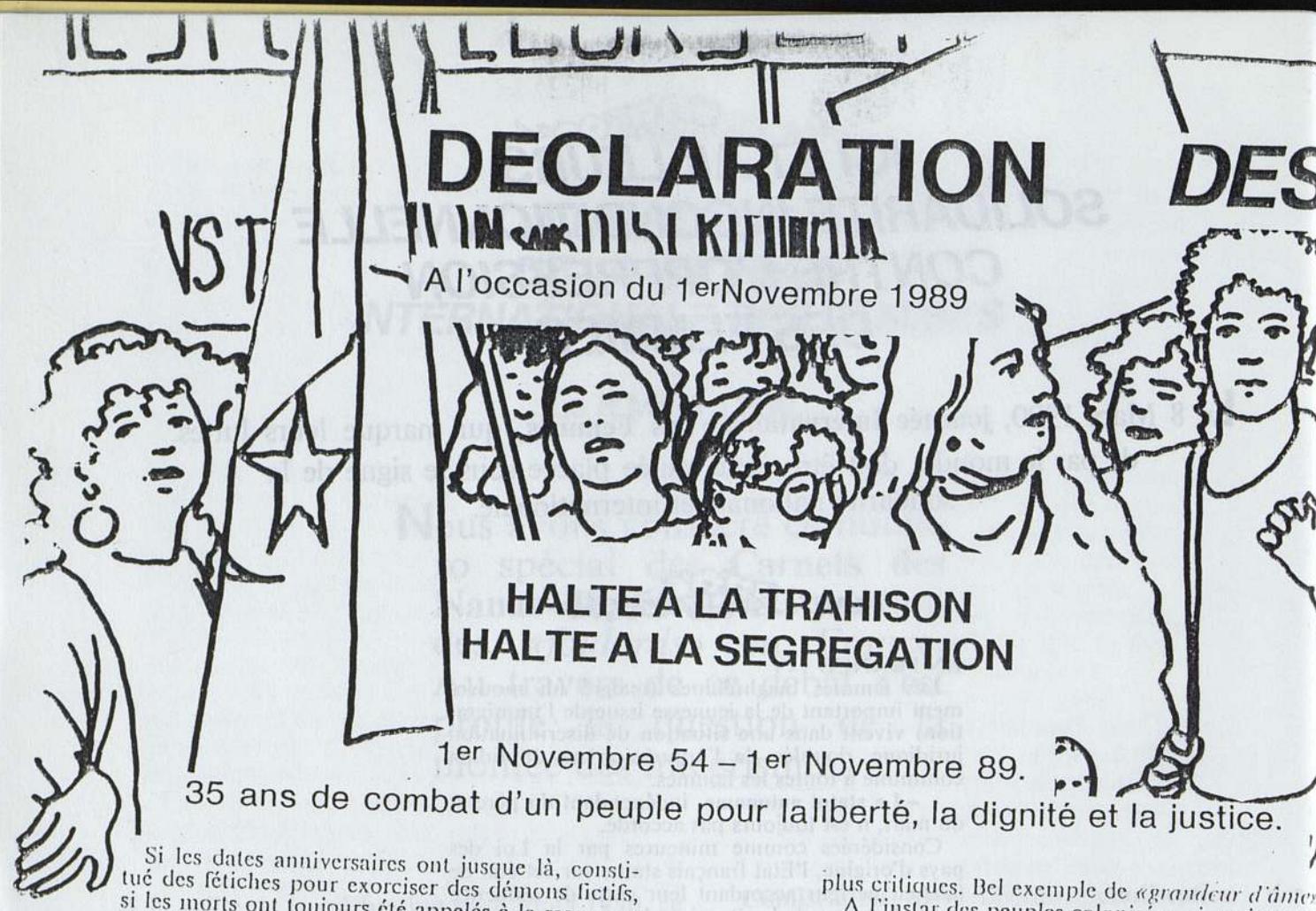
Aucune possibilité n'est envisagée pour régulariser cette situation.

Cela doit cesser. Des mesures immédiates doivent être prises pour protéger les femmes immigrées, au même titre que n'importe quel citoyen. Seule la solidarité entre femmes françaises et immigrées, entre travailleuses et travailleurs peut gagner ce pari!

La solidarité avec les luttes des femmes du Maghreb doit être aussi un axe important de notre combat.

Les codes de la famille, au Maroc comme en Algérie, doivent être abrogés pour que les femmes puissent accéder à une réelle égalité.

Une manifestation internationale est organisée cette année à Alger pour l'égalité des droits, et contre toutes les attaques des intégristes (FIS : Front Islamique du Salut) qui a pris pour principales cibles les femmes.



DECLARATION DES MOUDJAHIDATES

EN ALGERIE

A l'occasion du 1er Novembre 1989

**HALTE A LA TRAHISON
HALTE A LA SEGREGATION**

1er Novembre 54 – 1er Novembre 89.

35 ans de combat d'un peuple pour la liberté, la dignité et la justice.

Si les dates anniversaires ont jusque là, consitué des fétiches pour exorciser des démons fictifs, si les morts ont toujours été appelés à la rescoufse pour légitimer l'oppression des vivants, ce 1^{er} Novembre que nous nous apprêtons à commémorer pour la première fois dans l'expression plurielle retrouvée, interpelle la conscience de chaque citoyen pour faire un bilan sincère sans complaisance et mieux appréhender aussi notre devenir.

Disons-le tout de suite : le combat de la femme algérienne a été trahi!

Malgré une double oppression – coloniale et sexiste – la femme avait réussi à imposer sa présence dans les maquis et les réseaux urbains, dans les camps de concentration et les quartiers des condamnés à mort.

Elle avait défrayé la chronique et occupé «la une» des journaux : actions terroristes, attaques à main armée, évasions spectaculaires des prisons...

Combien de militants, aujourd'hui célèbres ou anonymes, ont été hébergés par des femmes seules? Combien de femmes avaient servi d'éclaireurs à de hauts responsables qui se déplaçaient voilés? Qui avait eu à redire sur la mixité et la promiscuité dans les maquis? C'était l'époque où l'idéal de liberté et l'impératif de solidarité se conjugaient parfaitement avec une saine fraternité d'un Islam vécu comme source de revitalisation de la société.

L'indépendance reconquise, la femme se verrait déposséder de son combat et de ses velléités émancipatrice et priée de réintégrer les vestiaires.

Le peuple avait combattu, et les absents se sont proclamés grands vainqueurs. Les fruits de la libération auront le goût amer d'un rêve inachevé. La trahison par nos compagnons d'armes – les vrais et fictifs – se traduira par l'instauration d'une nouvelle oppression aux couleurs nationales.

Dans la course frénétique aux priviléges, la femme n'avait trouvé sa place que dans l'inventaire du butin à partager. Et c'est en toute bonne «foi» qu'un responsable invitera les militants et les maquisards, du haut de la tribune de la première assemblée nationale, à prendre comme seconde ou troisième épouse les veuves des martyrs pour résoudre leur situation sociale qui était des

plus critiques. Bel exemple de «grandeur d'amour». A l'instar des peuples colonisés qui avaient participé à la victoire sur le fascisme pendant la seconde guerre mondiale, la femme algérienne s'était vite rendu-compte que son sacrifice pour la libération du pays n'était pas une garantie suffisante pour briser les chaînes avec lesquelles ses «sœurs» entendaient l'enfermer.

Commence alors une ère nouvelle d'oppression et de régression qui a engendré de nouvelles luttes et un nouveau combat. L'Islam au nom duquel nous aurions pris les armes hier, sera invoqué pour bénir les discours les plus rétrogrades visant à marginaliser la femme. Eternel appel au sacrifice pour consacrer des intérêts égoïstes.

Cette infantilisation politique et sociale de la femme trouvera son expression juridique dans un Code de la Famille moyenâgeux, adopté en 1984 dans un climat de semi-clandestinité après avoir été bloqué à plusieurs reprises, grâce à une mobilisation sans précédent. Ajoutant le cynisme à la mauvaise foi, l'ancien ministre de la justice sous le règne duquel cette loi a été perpétrée, invite les femmes à en être fières.

Alors, soyons fières!

– Soyons fières d'être 4^e épouse dans un harém!

– Soyons fières d'être jetées dans la rue si tel est la volonté de notre maître!

– Soyons fières de la ségrégation qui tend à diminuer la scolarisation des filles et la présence des femmes dans le monde du travail!

– Soyons fières d'être des mineures à vie, sous la tutelle du père, du fils, du mari ou du voisin!

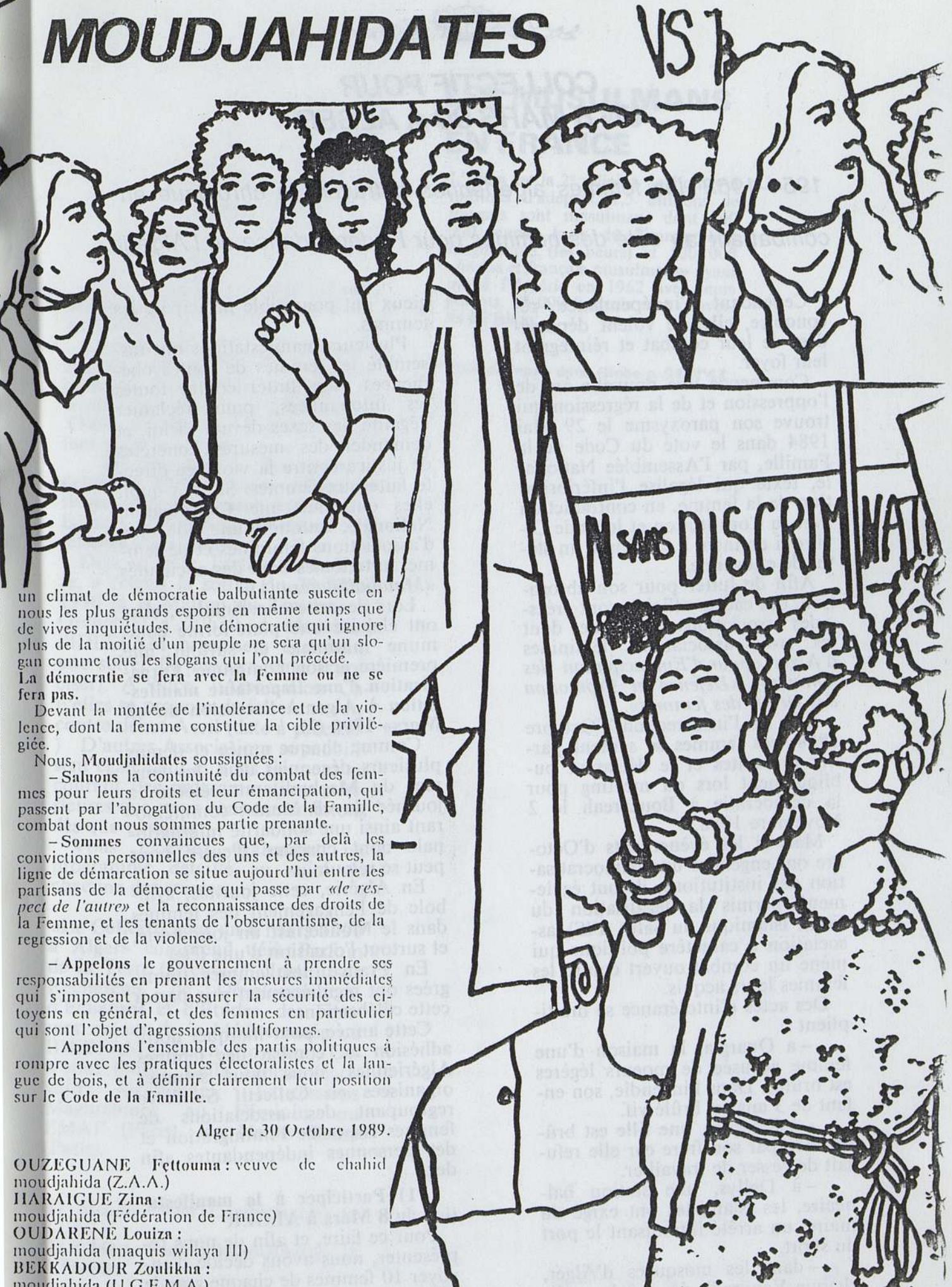
– Soyons fières d'être la cible privilégiée des peurs en eau trouble dans les mosquées et les médias!

– Soyons fières d'être physiquement agressées dans la rue sans la moindre réaction des institutions chargées de notre sécurité et de l'ordre public!

– Soyons fières d'être jugées et brûlées vives par les disciples de Hassen Essabah, le maître des hachichines!

– Soyons fières...
Ce 1^{er} Novembre que nous commémorons dans

MOUDJAHIDATES



Alger le 30 Octobre 1989.

OUZEGUANE Fettouma : veuve de chahid moudjahida (Z.A.A.)

HARAIGUE Zina :
moudjahida (Fédération de France)

OUDAREN Louiza :
moudjahida (maquis wilaya III)

BEKKADOUR Zoulkha :
moudjahida (U.G.E.M.A.)

COLLECTIF POUR UN 8 MARS 90 A ALGER

1954-1962 : les femmes algériennes défrayent la chronique en combattant au côté des hommes pour l'indépendance de l'Algérie.

Cependant l'indépendance reconquise, elles se voient dépossédées de leur combat et réintègrent leur foyer.

Commence une nouvelle ère de l'oppression et de la régression qui trouve son paroxysme le 29 Mai 1984 dans le vote du Code de la Famille, par l'Assemblée Nationale, texte qui légalise l'infériorisation de la femme, en contradiction avec la Constitution et le Code Civil qui donnent à la femme un statut de citoyenne.

Afin de lutter pour son abrogation, des cadres officiels sont créés : des associations de femmes dont les trois associations féminines d'Alger «pour l'Emancipation des femmes», «Défense et Promotion des Droits des femmes».

Lors de l'insurrection d'Octobre 1988, ces femmes se sentent parties prenantes et le déclarent publiquement lors du meeting pour la démocratie à Bouzareah le 2 Novembre 1988.

Mais si les événements d'Octobre ont engendré une démocratisation des institutions, ils ont également permis la légalisation du Front Islamique du Salut (FIS), association à caractère politique qui mène un combat ouvert contre les femmes leurs acquis.

Des actes d'intolérance se multiplient :

- à Ouargla, la maison d'une femme accusée de moeurs légères est brûlée. Dans l'incendie, son enfant de 3 ans est brûlé vif.

- à Mascara, une fille est brûlée vive par son frère car elle refusait de cesser de travailler.

- à Delys, une station balnéaire, les islamistes ont exigé du maire, un arrêté interdisant le port du short.

- dans les mosquées d'Alger, chaque Vendredi, des prêches reli-

gieux ont pour cible principale les femmes.

Plusieurs manifestations ont rassemblé les femmes de toutes obédiences pour lutter contre toutes les intolérances, pour réclamer l'égalité des sexes devant la loi, et demander des mesures concrètes de justice contre la violence directe faite aux femmes. Suite à quoi, elles ont créé une Coordination Nationale, autour d'une douzaine d'associations féminines et de femmes autonomes dont des anciennes «Moudjahidates» (1).

Lors de cette coordination, elles ont élaboré une plate-forme commune minimale et surtout une première action commune : l'organisation d'une importante manifestation à Alger à l'occasion du «8 Mars» 1990 (2).

Comme chaque année et depuis plusieurs décennies déjà, les femmes du Maghreb, ont célébré la journée du «8 Mars», commémorant ainsi une solidarité internationale dont chacune d'entre nous peut se réjouir.

En Algérie, cette journée, symbole de l'engagement des femmes dans le Monde, est un jour Férié, et surtout l'occasion d'une fête!

En France, les femmes immigrées ont régulièrement pris part à cette célébration.

Cette année, pour marquer notre adhésion au combat des femmes Algériennes, nous nous sommes organisés en Collectif Solidaire regroupant des associations de femmes issues de l'immigration et des personnes indépendantes afin de :

1) Participer à la manifestation du 8 Mars à ALGER

Pour ce faire, et afin de nous présenter, nous avons décidé d'envoyer 10 femmes de chaque grande ville de France et d'Europe.

LES MUSULMANS EN FRANCE

L'Islam est la 2^e religion en France 3 millions d'adeptes. 1,5 millions de français sont musulmans dont 700 000 jeunes issus de l'immigration maghrébine (les beurs) et 500 000 «harkis et français musulmans» ayant quitté l'Algérie en 1962 avec leurs enfants. 80 000 français sont convertis à l'Islam.

Chiffres repris dans *Globe p. 94 N°43*.

Déjà Paris, Grenoble, Lyon, Marseille, Nice... participent à cette solidarité.

Chaque personne qui souhaite apporter son soutien à ce rassemblement d'Alger pourra le faire en souscrivant par le BON DE SOUTIEN ci-joint, ou en nous contactant pour le départ.

2) D'organiser des soirées-débats et d'informations autour du thème central «Femme Arabe entre Islam et Intégrisme : l'urgence des femmes algériennes».

Déjà en Isère, Parfum de la Terre, a retenu la soirée du 30 Mars 1990 (à la Maison du Tourisme à Grenoble) à 20h30, à Marseille, l'IDEEFAM organisera également une soirée fin Février (date à préciser). A Nice, l'Association Can'elles se propose de faire une rencontre début Avril (date à préciser). D'autres Associations se mobilisent également et nous tiennent au courant des programmations ultérieures que nous vous transmettons dès que possible.

Vous recevrez également un programme détaillé au sujet de chacune des soirées.

«Le Collectif pour un 8 Mars 1990 à Alger» comprend déjà : Parfum de la Terre (Grenoble), Institut de Recherche, de Développement, d'Echanges et d'Etudes, des Femmes autour de la Méditerranée ou IDEEFAM (Aix en Provence), Can'elles (Nice), Leïla Sebbar (écrivain algérienne), Expressions Maghrébines au Féminin ou EMAF (Paris), les Nanas Beurs (Paris).

(1) Moudjahidates : Combattantes du F.L.N.

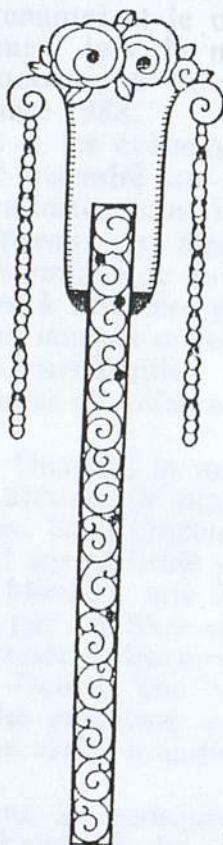
(2) 8 Mars : Journée Internationale de la Femme.



A MON AMIE

Tu es la flamme de mon innocence
Tu as lutté pour t'affirmer
Et moi, comme pour combler ta détresse
Je viens te dédier ces mots
Crois-moi la vie est difficile
Et la lutte perpétuelle
Ta vie n'a été que combats contre
L'indifférence gratuite
Qui a failli te détruire à jamais
J'ai prié pour que tu résistes
Et, tu l'a fait
Tu m'as toujours tout confié
Et, j'en suis fière.
Car vois-tu, j'ai vécu comme toi
Et je me suis battue de toutes mes forces
A toi mon amie fidèle, mon amie éternelle
Je cite ton indépendance
Ta soif de vivre et de respirer
A toi l'étoile du berger ALVINA!

Halima MEGUEBEL



POUR MIEUX NOUS CONNAITRE VENEZ NOUS VOIR

Nous tenons à votre disposition :

- Une bibliothèque de prêt : des livres sur l'histoire des femmes dans le monde musulman et ailleurs, des romans sur le Maghreb, une encyclopédie et des dictionnaires pour préciser vos connaissances, des revues féministes et féminines pour votre information.
- Des informations juridiques et pratiques : pour connaître vos droits, pour mieux vous orienter dans vos démarches administratives.
- Un lieu d'échanges, de débats, de consultation et de propositions. Toutes vos suggestions pour participer à nos activités et vos propositions pour en créer de nouvelles sont les bienvenues.

LES NANAS BEURS

70 rue Casteja
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
tel : 46 21 07 29

ACCUEIL

Lundi :	- 14h a 18h
Mardi:	- 14h a 18h
Mercredi :	- 14h a 18h
Jeudi :	- 14h a 18h
Vendredi : 9h a 12h	- 14h a 18h

POUR LA RENTREE (octobre 1990)

COURS D'ARABE

COURS DE DANSE

SOUTIEN SCOLAIRE

COURS D'ALPHABETISATION

LES NANAS BEURS

"Les Nanas Beurs" est une association féministe Nationale.

L'antenne de Boulogne s'est implantée dans le quartier du Pont de Sèvres afin d'être plus près des jeunes filles d'origine maghrébine.

L'association reste ouverte également pour tout échange avec les autres jeunes filles.

Elle vous accueille pour lutter ensemble contre une situation défavorable aux femmes. Elle a aussi pour objectif de promouvoir la culture maghrébine et d'être un lien entre cette culture et la société française.

C'est une association qui rassemble toutes celles qui veulent se retrouver entre elles et de briser le silence dans lequel elles se réfugient. C'est une association pour faire la preuve qu'une femme n'est jamais seule, elle jette le pont de la solidarité entre les femmes